

ÉCONOMIE POLITIQUE

REVUE MARXISTE D'ÉCONOMIE

5€

HORS
SÉRIE
2024

PROJET
Plan climat :
ÉLÉMENTS
POUR
DÉBATTRE

ADRESSE POSTALE :

Économie et Politique, 2, place du
Colonel-Fabien, 75019 Paris

RÉDACTION : 01 40 40 13 41

ADMINISTRATION : 01 40 40 13 41

SITE INTERNET :

www.economie-et-politique.org

E-mail :

ecopodabo@economie-et-politique.org

DIFFUSION ET PROMOTION :

Jean-Marc DURAND, Claude FAINZANG :

01 40 40 13 41

DIRECTION : Catherine MILLS et

Denis DURAND

RÉDACTEUR EN CHEF : Jean-Marc DURAND

COMPTABILITÉ :

Patrick MONNOT — 01 40 40 13 41

e-mail : ecopo@economie-et-politique.org

CONSEIL DE RÉDACTION ET DE DIFFUSION :

Éric Aubin, Daniel Bachet, Amar Bellal,
Paul Boccara, Frédéric Boccara,
Jean-François Bolzinger, Hervé Bramy,
Gisèle Cailloux, Sylvian Chicote, Marc
Cohen-Solal, Aurianne Cothenet, Yves
Dimicoli, Denis Durand, Jean-Marc
Durand, Jean-Luc Gibelin, Christophe
Grassullo, Alain Janvier, Pascal Joly,
Jean-Vincent Koster, Marie-José Kotlicki,
Anne Lafaurie, Claude Laridan, Amaury
Le Breton, Jean-Christophe Le Duigou,
Patrick Le Hyaric, Didier Le Reste, Nasser
Mansouri-Guilani, Nicolas Marchand,
Cloilde Mathieu, Fabien Maury,
Catherine Mills, Alain Morin, Alain
Obadia, Bruno Odent, Roland Perrier,
Guillaume Roubaud-Quashie, Frédéric
Rauch, Denis Recoquillon, Jacques
Rigaudiat, Lydia Samarbakhsh, Patricia
Tejas, Alain Tournebise.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Roland Perrier

Revue marxiste bimestrielle d'économie
Hors-série

Dépôt légal : août 2024

COMMISSION PARITAIRE

N° 0625 1 84443

ISSN : 0424-3218

ISBN : 979-10-90384-79-8

IMPRIMERIE : PUBLIC IMPRIM

12 rue Pierre Timbaud,
BP 553, 69637 Vénissieux Cedex

PUBLICITÉ-COMÉDIANCE : 01 49 22 74 43

5 rue Pleyel - Immeuble Calliope -
BP 229 93523 Saint-Denis Cedex

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MAQUETTE :

Fred Garcia-Sanchez

MISE EN PAGE : Claude Saligny



Projet de Plan climat : éléments pour débattre

ÉDITORIAL

Ouvrir le débat pour répondre à l'exigence d'un projet révolutionnaire
et ambitieux pour l'environnement *Thalia Denape* 2

WEBINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2023

Un grand absent : le projet communiste *Denis Durand* 4

Pour un plan climat du PCF *Frédéric Boccara* 6

Ce qui doit changer dans le projet de plan climat *Évelyne Ternant* 18

Non pas enrichir le scénario proposé, mais construire
d'autres scénarios *Yves Dimicoli* 20

CONTRIBUTIONS

Un projet de financement à revoir radicalement *Alain Tournebise* 22

Observations de la commission Énergie sur le projet du plan climat 24

DOCUMENTS

Écologie : les entreprises et la domination du capital au cœur
de la révolution nécessaire ! *Frédéric Boccara* 27

Les luttes des salariés, clé de la réponse aux urgences
climatiques *Stéphanie Gwizdak* 34

The Shift Project, un modèle qu'il ne fallait pas imiter *Denis Durand* 37



Ouvrir le débat pour répondre à l'exigence d'un projet révolutionnaire et ambitieux pour l'environnement

En octobre dernier, une équipe de militants du PCF se sont associés à des ingénieurs et scientifiques pour proposer un projet de Plan climat du Parti communiste français. Ce plan élabore des choix sur les technologies à utiliser, en s'appuyant sur l'état des connaissances de la science, pour parvenir à une neutralité carbone en 2050, et fait également des choix sur la démarche économique et sociale à mettre en œuvre. Ce plan est destiné à évoluer, à s'enrichir et une deuxième version devrait être présentée avant fin 2024. L'existence de ce Plan climat et la volonté politique de faire de l'écologie un élément clé de l'identité du PCF vise à ré-évaluer l'image d'un Parti communiste désintéressé des questions écologiques qui a été coûteuse sur le plan électoral en laissant d'autres partis s'approprier cet enjeu et cette identité sur des bases non révolutionnaires.

De fait, nous sommes loin aujourd'hui de l'hypothèse prophétique et dangereuse que le dépassement du capitalisme, sans réflexion sur les enjeux écologiques, suffirait seul à limiter les dégâts que le système économique engendre sur l'environnement. Cette perspective idéologique non dialectique et conservatrice a abouti à des expériences du socialisme qui ont eu des effets contradictoires mais souvent catastrophiques sur le plan environnemental. Mais ce constat ne doit pas nous engager

dans l'écueil inverse qui pourrait être tentant : faire de l'écologie la priorité au vu de l'urgence climatique dans laquelle nous nous trouvons, en faisant avec les moyens qui sont déjà là dans notre système économique et reléguer le dépassement du capitalisme à plus tard. Cette stratégie ne peut être que mauvaise et ne peut aboutir

qu'à l'échec car elle oublie encore une fois l'interconnexion des systèmes entre eux et l'impossibilité de parvenir à une solution ambiguë pour l'environnement dans notre système actuel.

Il nous faut donc penser les choses dialectiquement : le système écologique est bien interconnecté au système économique et anthropologique dans un rapport non hiérarchique. Les trois systèmes et leur transformation ont donc besoin d'être pensés ensemble. Cela ne signifie pas qu'il faille nous abandonner au sentiment d'impuissance en décrétant que s'il faut agir sur tout à la fois, on n'agira donc forcément sur rien. Le fait est que la perspective révolutionnaire exige de nous une rigueur et une cohérence dans les propositions

dont ne s'embarrassent pas les autres forces politiques. Cette exigence rend les choses moins faciles peut-être, mais non impossibles. Elle demande de s'ouvrir à des créativité nouvelles que nous pouvons trouver dans le débat théorique et dans les luttes sociales concrètes.



Partir du constat que la transformation du système économique, celle du système anthropomique et celle de leurs relations avec le système écologique doivent être pensées, n'empêche pas de faire des choix sur les propositions à mettre en avant ou sur les expériences concrètes à mener en priorité.

Il faut donc nous doter d'un Plan climat qui montre alors que le PCF entend faire de l'écologie autre chose qu'un thème purement scientifique ou alors réduit à un débat « sociétal », déconnecté des enjeux économiques et sociaux. Le projet du plan climat actuel esquisse les premiers éléments dans ce sens en présentant dans différentes parties les choix en matière d'énergie, des éléments économiques, des éléments sociaux notamment sur le rôle de l'École. Notre responsabilité est maintenant d'aller plus loin en connectant ces éléments aujourd'hui présentés comme tous nécessaires, mais pensés séparément.

Au-delà de cela, il y a une autre tentation possible qu'il faut veiller à éviter : vouloir prestement associer le PCF à une image « verdie », dans le but de démentir le désintéret du PCF aux questions écologiques dans les médias et dans la population, dans le but de récupérer un électorat perdu sur ces enjeux, en faisant l'économie d'un débat démocratique organisé à large échelle. Un tel plan procède à des choix politiques en termes de production et de consommation qui ne peuvent être décidés par quelques-uns. C'est en ce sens que la science économique, qui est une science des choix, est émi-

nemment politique. Un plan climat du PCF n'a des chances de réussite que s'il s'agit d'un vrai projet populaire, qui mêle le savoir savant et le savoir populaire pour être réaliste et être approprié par un large pan de la population.

Économie & Politique met ce numéro hors-série à disposition des militants, des salariés, citoyens, élus et de toute personne désirant entrer dans le débat initié l'année dernière par la publication du projet de Plan climat, ou l'approfondir. Il regroupe les interventions réalisées lors d'un webinaire organisé par la commission économique du PCF le 19 décembre dernier. Ces interventions cherchent notamment à donner des éléments pour débattre sur le besoin de démocratie pour décider d'un changement de production et de consommation, sur les rapports économiques internationaux dans la perspective d'un plan climat, sur la logique de financement d'un projet pour le climat, ou encore du rôle des entreprises et des luttes.

Le blog d'*Économie & Politique*, mis à jour au fil de l'actualité, propose également différents matériaux et contributions à l'adresse suivante : <<https://www.economie-et-politique.org/category/plan-climat-empreinte-2050>>.

On y trouvera en particulier l'enregistrement vidéo complet du séminaire du 19 décembre : <<https://www.economie-et-politique.org/2023/12/21/webinaire-sur-le-laboration-dun-plan-climat-du-pcf/>>.



Un grand absent : le projet communiste

Cette réunion a pour but de favoriser et de susciter le débat au sein du PCF pour l'élaboration d'un plan climat du Parti. En effet, une proposition de plan climat a été élaborée par une petite équipe sous l'égide de la commission Écologie, et présentée à la presse le 6 novembre.

Il faut saluer le travail intense qu'elle a réalisé en ouvrant le chantier d'un bilan énergétique de la société française, et d'une première mesure de ce qu'implique l'objectif de neutralité carbone en 2050.

On dispose ainsi, non pas d'une modélisation de ce que devrait être la transformation écologique des productions, des consommations, des modes de vie, mais plutôt d'une double comptabilité :

- Une comptabilité physique de l'évolution souhaitée des émissions nettes de gaz à effet de serre en France (prenant en compte les importations).

- Une comptabilité de la quantité d'électricité nécessaire pour répondre aux besoins en énergie à l'horizon 2050.

Sur cette base, un ensemble d'objectifs sont énoncés :

- Le plan climat pour la France, *Empreinte 2050*, vise la neutralité carbone à l'horizon 2050, et la réduction de son empreinte carbone, c'est-à-dire les émissions liées à nos importations.

- Cela implique de diviser au moins par 10 les émissions territoriales de la France. La baisse des émissions suivra une forte accélération d'ici 2030 pour atteindre 6 % par an.

- Il est préconisé de réduire la consommation d'énergie finale de 43 %.

- La part de l'électricité dans la consommation d'énergie finale doit progresser de 24 à 72 % pour atteindre 694 TWh en 2035 et 970 TWh en 2050, soit 55 TWh/an de plus que les prévisions les plus hautes du dernier bilan prévisionnel de RTE pour 2035.

- Ces objectifs impliquent un programme nucléaire ambitieux. En attendant sa montée en charge à partir de 2035, il est prévu un recours au déploiement des énergies renouvelables dès les prochaines années.

Le document présenté le 6 novembre – et dont une version complète, mise à jour, a été publiée dans le numéro 42 de la revue *Progressistes* – détaille ces objectifs par grands secteurs économiques et par composantes du mix énergétique.

Il s'agit là de données utiles au débat public, et dont la communication a prouvé que le PCF se préoccupe d'écologie.

En revanche, on ne peut pas considérer, à ce stade, que le document actuellement disponible serait le « plan climat du PCF » car il n'émane pas des instances du PCF et, de fait, il pose de très nombreux problèmes au regard des orientations élaborées collectivement au sein du Parti, par exemple à l'occasion de nos derniers congrès.

Ce dont nous disposons aujourd'hui n'est donc qu'une première version de travail à partir de laquelle on peut discuter. Ce qu'on peut faire, pour lancer le débat maintenant, c'est de mettre en regard le projet écologique du Parti, tel qu'il ressort des choix effectués par les communistes, notamment au dernier congrès, et l'état actuel du plan climat.

L'ambition communiste

Le projet communiste est à la fois but d'une société radicalement différente de la société actuelle et chemin pour y parvenir. Il consiste en une transformation profonde, à la fois des relations des êtres humains entre eux, dans leurs dimensions biologiques, parentales, culturelles, politiques, sociales – ce que nous appelons anthroponomie

- et des relations des êtres humains entre eux et avec la nature pour la production, la circulation, la répartition, la consommation de ces produits. Il n'y a donc pas d'un côté des impératifs écologiques, considérés sous leur angle essentiellement physique, et de l'autre côté une économie et une société qui n'auraient d'autre choix que de s'adapter.

Du point de vue du projet communiste, la transformation écologique, dans laquelle un plan climat tient évidemment une place très importante, ne peut donc être qu'un projet d'émancipation des individus, condition du « libre développement de tous ».

Il comporte une transformation des façons de produire et de consommer qui présente un caractère très profond puisqu'il s'agit de construire une civilisation radicalement différente de la civilisation capitaliste et libérale actuelle, tout en étant réaliste, c'est-à-dire qu'il part de la situation existante et qu'il propose les moyens techniques, mais aussi politiques et économiques de sa réalisation. Autrement dit, il prend en compte la réalité des obstacles qui se sont opposés jusqu'à présent à une réponse réelle au défi climatique.

Pour l'essentiel, ces obstacles sont de deux ordres. Premièrement, les transformations qu'il faut opérer dans le système productif ne sont pas rentables, et donc sans cesse rejetées ou reportées à plus tard par la logique capitaliste qui domine tous les choix économiques. Deuxièmement, l'appropriation par les citoyens d'un projet alternatif n'atteint pas un stade tel qu'il entraînerait des mobilisations sociales mettant en cause, graduellement mais radicalement, cette logique capitaliste, en agissant pour faire prévaloir, contre la rentabilité, des critères d'efficacité écologique, économique et sociale.

Un plan climat n'a donc des chances de réussir que s'il s'ins-

crit dans un processus de prise de pouvoir des salariés dans les entreprises, de prise de pouvoir des citoyens sur les choix économiques. Un tel projet exclut donc toute illusion étatique. Il devrait d'ailleurs prendre la forme, non d'un « plan », car une planification à horizon de 25 ans n'a pas de caractère opérationnel, mais plutôt d'un outil d'aide à la délibération démocratique destiné à être adapté à la lumière de l'expérience dans le cadre d'un processus de décision placé entre les mains des citoyens.

Il est par principe internationaliste, et il l'est par nature compte tenu du caractère mondial du réchauffement climatique.

Pour répondre à ces impératifs, la version actuelle du plan climat doit à notre avis considérablement évoluer. Si elle manifeste une préoccupation internationaliste en prenant en compte l'empreinte carbone de l'économie française, c'est-à-dire le contenu carbone des importations, elle omet une dimension essentielle : les émissions de gaz à effet de serre engendrées par les multinationales, industrielles comme Total, ou bancaires (il aurait fallu au moins discuter les estimations de Carbone 4, reprises par Oxfam, selon lesquelles ces dernières représenteraient 7,5 fois les émissions territoriales).

Elle s'inscrit dans un consensus selon lequel la contrainte physique est tellement pressante que toute autre considération devrait être subordonnée à des objectifs exprimés exclusivement en termes physiques (la neutralité carbone en 2050), avec des moyens définis avant toute délibération démocratique.

De fait, le plan s'en remet à l'État pour imposer et mettre en œuvre les mesures préconisées et pour les faire « accepter » à la population dans une optique, de limitation des effets sociaux négatifs de la « transition ».

C'est pourquoi les nombreux éléments empruntés au projet communiste qui sont cités dans le texte actuellement disponible ne s'articulent pas à sa logique d'ensemble ou sont même employés à contresens. C'est le cas, par exemple, de la référence à la sécurité d'emploi et de formation présentée comme destinée à

faciliter l'acceptation par la population de mesures décidées par l'État et inspirées par les experts. Or, d'une part, un développement tout à fait révolutionnaire de l'emploi et de la formation est le seul moyen de faire face aux dépenses qu'exigera la transformation écologique des productions et des consommations ; d'autre part, il est essentiel que les salariés soient les acteurs de cette transformation, qu'ils aient un pouvoir d'initiative dans sa mise en œuvre. De nombreux exemples montrent déjà que la capacité des salariés à prendre l'initiative de projets répondant à des objectifs d'efficacité sociale et économique est cruciale pour la réussite d'une transformation écologique des productions.

Un plan « décroissant » malgré lui ?

L'état actuel du « plan climat » s'en remet pour l'essentiel à l'action de l'État pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Parce qu'il n'est pas vraiment mis en cohérence avec les aspects démocratiques et économiques du projet communiste, il ne prend pas en compte les effets sur l'efficacité du capital qu'aurait une prise de pouvoir démocratique sur l'utilisation de l'argent dans les entreprises et dans le système bancaire, avec de nouveaux critères mettant en cause la rentabilité capitaliste. C'est pourquoi il n'est pas en état de mobiliser les moyens économiques et financiers à la hauteur des gigantesques dépenses en formation, en salaires et en investissements matériels qu'exigera la réalisation de la neutralité carbone en 2050. Deux conséquences en résultent.

La première est une certaine timidité dans des domaines certes coûteux mais essentiels, comme le transfert du fret routier vers le rail ou les voies d'eau. Il est prévu de faire passer la part modale du ferroviaire de 10 % à 25 % en 2045, soit moins qu'en 1984 (26,6 %), ce qui suppose, est-il écrit, un niveau constant en volume du trafic routier. La crise actuelle du service public des transports ferroviaires, et les besoins urgents d'embauches massives,

ne sont pas pris en compte. Le document cherche à compenser en partie cette faible ambition par une forte contrainte sur les ménages en termes de réduction de la part de la voiture individuelle, par une adhésion à l'interdiction dès 2035 de la vente en France des véhicules légers thermiques ou hybrides, et par une réduction massive du trafic aérien qui devrait baisser de 50 % à l'horizon 2040 sans que soient étudiées les nouvelles formes d'intermodalité qui permettraient d'optimiser l'usage coordonné de l'avion, du rail et de la route dans le cadre d'une nouvelle conception de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

C'est précisément là une deuxième conséquence des limites que l'état actuel du plan impose aux moyens de réaliser les objectifs qu'il définit : beaucoup de propositions consistent à faire décroître des activités. C'est le cas dans l'agriculture avec la réduction des cheptels qui est préconisée. Encore est-il prévu d'atténuer cette pression sur le cheptel par la suppression des importations de produits animaux. Mais cette annonce protectionniste ne s'accompagne d'aucune modélisation des effets du plan sur les échanges extérieurs de la France. C'est un manque préoccupant pour un document qui affiche cependant une ambition de relocalisation de nombreuses activités industrielles : nous y reviendrons dans la suite de cette présentation.

Au total, la pression se concentre sur la consommation des ménages. Cet état du plan laisse craindre qu'il laisse prise, à son corps défendant, à l'idéologie dominante qui fait passer la lutte contre le réchauffement climatique par la décroissance, baptisée « sobriété » pour les besoins de la cause, au mépris des immenses besoins à satisfaire pour la France et pour les dix milliards d'habitants de la planète. Il manque dans ce document un effort pour distinguer ce qui devrait décroître (par exemple les activités financières, et les investissements matériels destinés à supprimer des emplois) et ce qui devrait croître beaucoup plus (les dépenses en salaires, en formation, en recherche).

Frédéric Boccara

Pour un plan climat du PCF

Il s'agit de se comprendre pour déboucher sur un véritable plan climat qui soit le bien de l'ensemble du PCF. Un plan qui « marcherait » celui-ci, et qui soit accessible aux luttes, aux batailles immédiates – sociales, politiques et d'idées – sans renvoyer à un « tout ou rien », c'est-à-dire au fait d'attendre d'avoir un communiste ou un président très « éclairé » qui accèderait au sommet du pouvoir d'État.

La présente contribution articule donc analyse critique et propositions, Pour avancer dans la direction d'une vraie interaction entre écologie et économie, ce qui est absolument nécessaire. Car le plan dans sa « version préliminaire » présentée le 6 novembre à la presse et publiée, montre à sa façon qu'avoir une approche essentiellement physique en restant dans l'économie du capitalisme cela ne marche pas. En même temps qu'il donne certains ordres de grandeur de l'ampleur de ce qui est à faire du point de vue énergétique.

Il est donc essentiel qu'il y ait une seconde et même une troisième phase d'intégration. Elle ne peut pas être un simple ajustement. Faisons mentir cette tradition de certains commerciaux ou consultants, voire informaticiens, qui promettent la version V2 pour vendre la version V1 sachant pertinemment qu'il ne feront *jamais* de version V2...

Partons des aspects les plus importants à débattre et à faire avancer dans la version « préliminaire pour concertation ».

Des préconisations « décroissantes » et insistant principalement sur les comportements des ménages, donc leur culpabilisation, malgré une

affirmation anti-décroissance : le besoin central de changer le comportement des entreprises est très négligé

Comme beaucoup l'ont remarqué, la version actuelle du plan est marquée par une volonté de combattre la décroissance et le malthusianisme... qui aboutit à un plan de décroissance malthusienne de la consommation des ménages et à une écologie par certains côtés punitive envers les gens.

Cette version préliminaire du plan insiste sur les inégalités entre ménages, monte en épingle les tensions sociales entre catégories du monde du travail, sans voir (cf. contribution d'Évelyne Ternant) la faible inégalité de revenus au sein de tout le salariat en raison de l'écrasement de la hiérarchie des salaires¹. Il s'enferme dans les ménages et leurs comportements qu'il tend à culpabiliser, dans une approche riches-pauvres, en confondant les couches moyennes et les ultra-riches : tout ce que fait l'idéologie dominante.

Les préconisations du « plan » proposé sont centrées sur la consommation et non pas sur le besoin d'une toute autre offre... pour permettre une autre consommation.

Il passe totalement à côté de la grande question, la question centrale, qui est le rôle des entreprises, leur comportement dominé par le capital (ce qui est autre chose que « les riches »). C'est ce comportement qui doit être radicalement changé. Quelques éléments de ceci sont présents, mais dans la fin du document, complètement déconnectés du reste, comme un supplément d'âme, ajouté après élaboration du plan.

Il n'aborde pas du tout l'exigence d'un tout autre aménage-

ment du territoire permettant une autre vie plus émancipée et donc une tout autre consommation. Or, si dans un cas comme dans l'autre (action pour restreindre la consommation, action pour changer l'offre) on cherche, *in fine*, à ne pas aboutir aux mêmes consommations, dans le premier cas, on contraint les ménages de façon autoritaire et centralisée, à l'opposé de notre projet de société démocratique, autogestionnaire et émancipatrice². Cela ne marchera pas, car non seulement le corps social résistera et les entreprises ne changeront leur façon de produire qu'à la marge, mais aussi les consommations ne correspondront pas aux besoins. C'est précisément ce qui est engagé par les pouvoirs actuels et qui est rejeté et produit des effets totalement insuffisants. Dans l'autre cas, on insisterait sur les entreprises, leur comportement, et on changerait vraiment les productions de notre société en même temps que sa culture de consommation. En réalité, il devrait s'agir, on y reviendra, de faire décroître certaines productions et consommations... mais aussi d'en faire croître d'autres ! C'est-à-dire de se placer dans l'optique d'un tout autre « développement »... qui nécessitera pendant de nombreuses années plus de dépenses monétaires, mais une décroissance des émissions ainsi que des rejets et consommations de matières premières.

On s'attend, dans un plan de prospective à long terme – communiste qui plus est –, à ce que soient d'emblée affichés des objectifs de secteurs et types d'activités amenés à croître et se développer et des secteurs et activités amenés à diminuer, parfois même radicalement. On s'attend aussi, Évelyne Ternant y revient, à une tout autre conception du changement de la société que des préconisations autoritaires et étatiques, décrétées d'en-haut.

Trois exemples décroissants (!) : le fret, l'aéronautique et l'agriculture

On peut prendre trois exemples significatifs de cette optique « décroissance et culpabilisation des ménages ». Je repartirai de l'exemple de la route qui est très systémique, quelques mots sur l'aéronautique, puis l'agriculture.

Le transport routier

Le transport routier représente environ 30 % des gaz à effet de serre (GES) émis depuis le territoire français³. Il faut bien faire attention, on est en gaz à effet de serre. La circulation, c'est autre chose, elle se mesure en nombre de véhicules-kilomètres, c'est-à-dire qu'une voiture est égale à un camion, et là les voitures particulières c'est beaucoup, c'est 70 % de la circulation. Mais si on prend l'énergie dépensée, en tenant compte notamment des tonnes-kilomètres de fret, qui permettent de passer aux émissions de gaz à effet de serre, alors le fret routier (poids lourd + véhicule utilitaire léger) représente à peu près 50 % des émissions ! Sans parler des nuisances qu'induit le transport routier, longue distance notamment (y compris transit étranger), telles que l'engorgement, l'usure des routes, etc.

Malgré ces proportions, le plan propose surtout de faire porter l'effort sur les véhicules particuliers. Il propose un recul de la circulation routière des ménages. C'est difficilement acceptable. Cela fait porter l'essentiel de l'effort sur les ménages. Et d'ailleurs, c'est un peu suivre tout ce qui existe déjà comme prétendues réponses au défi climatique, et qui ne marche pas vraiment. La différence dans ce que nous proposerions serait que, en cohérence avec certaines de nos options culturelles, dans le monde rural, nous considérons que la voiture devra pouvoir continuer à exister.

En revanche, pour le fret routier, il n'est proposé qu'une stabilisation (!) du transport routier de marchandises à son niveau actuel. Or, c'est plus ou moins ce qu'on observe déjà puisque, en réalité, depuis 2000, la circulation des poids lourds de pavil-

lon français n'a pas augmenté (en véhicule-km) et que les émissions de gaz à effet de serre de l'ensemble du fret routier (y compris pavillon étranger et véhicules utilitaires légers) ont reculé de 6 %, soit -0,2 % par an, tandis que les émissions des voitures particulières reculaient de 11 % (-0,4 % par an). Pour la part modale du fret ferroviaire dans le transport terrestre, l'objectif proposé de 25 % en 2050 fait qu'on ne reviendrait qu'au niveau de 1986. Non seulement cela laisse le routier majoritaire, mais c'est en dessous de l'objectif que l'Union européenne affiche, non pas pour 2050 mais pour 2030, puisque l'UE se donne 30 % de ferroviaire pour 2030. Même si c'est en partie bidon de leur part, on ne peut pas se permettre d'afficher une ambition moindre que l'Union européenne. En outre, cela montre que ceux qui tiennent le manche du pouvoir savent, eux-mêmes, qu'il faut être beaucoup plus ambitieux.

Aller plus loin en 2050 pour le ferroviaire, c'est beaucoup ? Peut-être, mais c'est pourtant nécessaire ! Il faut bien afficher le besoin d'une forme de révolution dans le fret. S'en donner l'ambition. Le fret c'est très systémique, donc très exigeant. Et bien sûr cela a des conséquences dans beaucoup de domaines. Il faut donc travailler. Mais c'est un travail intéressant de plusieurs commissions du PCF et c'est là-dessus qu'il faut beaucoup avancer : cela implique une réorganisation des entreprises, des relocalisations, un autre aménagement du territoire d'autant que les marchandises n'arrivent pas aux mêmes endroits qu'autrefois. Et puis, bien sûr, des transformations sur la vision de la SNCF, l'opérateur. Bref, développer une production nouvelle, former, embaucher, engager des recherches, développer des logiciels nouveaux. En particulier, réaliser des embauches massives de cheminots, roulants, ouvriers, manutentionnaires, un travail des ingénieurs, des techniciens, des concepteurs, des informaticiens pour organiser l'intermodalité, un travail en amont dans la filière industrielle du ferroviaire, etc.

Et sur le fond, c'est porteur d'un tout autre sens politique : il faut agir sur les entreprises, transformer le système productif, même si c'est complexe et difficile, afin de permettre aussi une autre consommation des personnes et des ménages, plutôt que de commencer par culpabiliser et contraindre les personnes.

Par ailleurs, poser l'objectif de réduction des déplacements en voiture individuelle que le projet de plan met en avant, pose des questions de **démocratie et de libertés individuelles**. Il faut plutôt partir des besoins et confronter les besoins à l'offre, dans une démarche de planification nouvelle qui doit être au cœur de notre plan. Or dans le texte existant elle est très secondaire et trop étatiste (voir présentation d'Evelyne Ternant). On ne peut pas avoir un plan qui dit : « voilà, les ménages, tant pis pour vous ». Concernant les besoins de mobilité des personnes, au sein de ceux-ci, il y a des besoins contraints, les mobilités des personnes. L'INSEE montre que dans les courtes distances, 42 % des déplacements courtes distances, ce sont des déplacements contraints, liés aux trajets domicile-travail notamment. Ils sont effectués pour 80 % par des véhicules particuliers. Comment les faire diminuer ?

Cela pose la question de l'**aménagement du territoire**, de la localisation différente des emplois et des activités économiques, une localisation reposant sur une logique différente de la logique actuelle. Mais aussi, pour les autres déplacements, cela pose la localisation différente des commerces, la répartition des commerces dans l'espace, celle des services publics et des services privés. C'est remettre en cause ce que j'appelle, personnellement, la « ville taylorienne », dont les espaces sont hyperspécialisés. Cela renvoie donc aux questions d'aménagement du territoire qui ne sont pas abordées dans le (projet de) plan. Alors qu'elles sont fondamentales. Certes, ce projet de plan dit : oui, il faut agir sur l'aménagement du territoire. Mais cela ne tient aucune place dans la logique du plan, c'est complètement annexe. Et d'ailleurs on ne

sait pas comment on agit dessus, ni dans quelles directions. On a eu la discussion en exécutif du PCF, le CEN. Cette question de l'absence de l'aménagement du territoire est venue de plusieurs camarades. En réponse, si j'ai bien vu, quelques phrases ont été ajoutées, sans changer le reste du plan. C'est pourtant une grosse question. Afficher des moyens d'action sur l'aménagement du territoire, c'est au cœur finalement de notre philosophie politique, à nous les communistes. D'autant plus que de multiples luttes existent!

On voit comment l'écologie, le défi écologique, pourrait nous permettre de faire comprendre vraiment ce que nous voulons. On veut en finir par exemple avec une sorte de taylorisation de la ville, comme je l'ai dit, avec, pour caricaturer en prenant Paris et l'Île-de-France : la Défense et tous les emplois à un endroit (plutôt à l'ouest); les habitations et les dortoirs à un autre endroit (plutôt à l'est). Et puis dans le centre, les musées, la culture. Je caricature, mais nous voulons autre chose précisément. Nous voulons même de l'agriculture en ville. Pour le maraîchage.

De l'autre côté, il y a les besoins contraints de la production. Lesquels? On parle de relocalisation, mais il n'y a pas du tout de précision, on ne part pas des besoins précis de production. Comment y répond-on? Comment est-on sûr que l'on n'évince pas les besoins de productions? Qu'on répond au défi climatique en même temps qu'aux autres défis humains, se soigner, se loger, etc., et non pas en évinçant les autres?

L'aéronautique

Deuxième exemple, **l'aéronautique**. Le plan propose de diminuer de moitié la quantité de transport aérien. Y compris international. Évelyne reviendra sur la dimension « revenu » et les erreurs qui sont dites sur les « riches ». Mais donnons quelques chiffres : le transport aérien pèse 3,5 % de l'empreinte carbone de la France alors que le fret routier pèse, lui, environ 15 %, donc on agit sur 3,5 % très fort au lieu d'agir franchement sur 15 %, ce n'est

pas la même chose. C'est peut-être un petit peu plus que 3,5 % en termes de pouvoir de réchauffement, si on prend en compte les traînées aériennes qui participent aussi de l'effet de serre, bien que là il y ait débat. Au mieux on peut allouer 2 à 3 points de plus, ce qui donne 6 % à 8 %. Donc le fret routier, à lui seul, c'est deux à trois fois plus que l'aérien.

Et comment diminuerait-on le transport aérien? Outre l'amélioration de l'offre de transports alternatifs (ferroviaire, notamment), on contraindrait les gens à ne pas prendre l'avion? Ou on augmenterait les prix? On créerait un rationnement? Une carte d'État pour le transport aérien? Bref, on reprend Jancovici et le discours des médias dominants. C'est dire s'il y a toute une dimension qui fait appel à une société de la contrainte et de l'autoritarisme, ce qui renvoie, en particulier venant de nous, à l'Union soviétique, logique dans laquelle on ne veut pas rentrer. Il faut donc reprendre le sujet tout autrement.

L'agriculture

Troisième exemple, **l'agriculture**. Malgré la volonté de pas faire de décroissance, c'est une décroissance des cheptels (bovin, porcin, avicole); pour le cheptel bovin, c'est une diminution de 2 millions de têtes. Alors on dit que c'est peu. C'est quand même -10 %. Tout cela en même temps qu'un arrêt des importations de viande. Ce qui fait une forte décroissance globale.

Alors, bien sûr, tout cela préconisé en parallèle avec l'affirmation d'une forte augmentation de la production d'électricité. Des capacités multipliées par 2,1 à horizon 2050, c'est-à-dire qu'on passe de 459 TWh à 970 TWh (voir page 10 et 11 du document). Ça fait 2,7 % d'augmentation des capacités par an, on ne sait pas combien il y a de PIB derrière cela. Il faudrait pouvoir comparer, or on n'a aucun chiffre de PIB d'investissement, de consommation, d'exportation, d'importations, ce qui est un problème et fait qu'on ne peut pas parler de plan, à mon sens, mais d'un projet sur lequel il reste pas mal de travail et même des itérations.

J'insiste, en conclusion intermédiaire : la question des entreprises et du mode de production n'est pas du tout mise en avant (sauf pour insister sur l'énergie nucléaire), le projet insiste sur la consommation des ménages. De même, la question du capital, de son poids dans les logiques et de sa domination dans les dépenses au lieu de dépenser pour les capacités humaines, est quasiment absente. Or, précisément, dépenser pour les capacités humaines c'est non seulement moins émettre de GES et moins consommer de matières que dépenser pour le capital, mais c'est aussi une question clé pour affronter les défis, technologiques et autres, d'un nouveau type de production. Ce sont de grosses questions politiques et techniques à côté desquelles passe le plan.

L'international

C'est à la fois une question politique et une question de « bouclage ».

Une question politique. Le plan ne la traite quasiment pas. Or, c'est une grosse question. Je rappelle que les exportations et importations de la France, c'est 30 à 35 % du PIB. Donc on exporte et on importe 30 et 35 %, ce qui fait un solde commercial déficitaire compte tenu du fait qu'on importe plus (autour de 100 milliards de déficit de biens, soit environ 4 % du PIB).

Les importations et le déficit commercial

L'international est traité de la façon suivante dans le document : il est dit qu'il faut baisser les importations, mais on ne sait pas comment, sauf pour quelques produits comme le lithium dont on dit qu'on peut ouvrir une mine dans l'Allier (c'est dans l'actualité). Et par ailleurs, le plan affirme que les soldes commerciaux vont devenir positifs, que le déficit va disparaître. Mais ce n'est pas un résultat, c'est une hypothèse! Donc une affirmation gratuite. On fait l'hypothèse qu'en 2050 les soldes commerciaux seront positifs, on ne sait pas comment on les obtient. C'est une énorme question. Il y a vraiment quelque chose à travailler, on ne peut pas affirmer cela ainsi, cela manque énormément de

sérieux et de crédibilité. On sent bien qu'il y a au moins un deuxième, voire un troisième tour de travail à faire pour arriver à un vrai plan.

Les exportations

Mais deuxièmement les problèmes vont plus loin. Pour les exportations, le plan « propose » au contraire de continuer à exporter. En disant par exemple que l'on va vendre nos voitures thermiques aux autres pays.

Mais comment fait-on pour que les autres acceptent nos exportations alors qu'on veut réduire nos importations ? Si on ne veut plus importer et qu'on veut beaucoup exporter, le monde est un peu plus compliqué que cela...

La coproduction

Ensuite, il y a la façon dont on coopère au niveau international pour produire. Par exemple, les turbines pour les centrales nucléaires qu'on réalise à Belfort, les fameuses turbines Arabelle. On les produit pour servir une grande partie du monde (60 % des centrales en sont équipées dans le monde, dit-on), donc on les exporte. Mais aussi on les coproduit, on les produit à plusieurs, à plusieurs pays. Il faut donc importer pour les produire, et puis il y a tout un jeu de ventes et achats internationaux de services, de paiements de royalties sur différents brevets, de valorisations des services et des brevets. Dans le même temps, coproduire permet de partager les coûts en bénéficiant d'économies d'échelle importantes. Le problème n'est pas la coproduction, ni même de ne pas tout produire depuis la France. Le problème, économique, est double : avoir une maîtrise suffisante de la technologie et du processus de production d'ensemble ; s'attaquer à l'énormité du coût du capital provenant du fait que la mise en commun des coûts de production se fait par une dépense en capital financier pour acheter les filiales (fusions financières) et les technologies ; à quoi s'ajoute l'enjeu écologique. La coproduction est le cas pour beaucoup d'autres produits. Donc je pense qu'il y a une conception de l'international qu'il faut que l'on travaille. Je ne dis pas que j'ai la réponse di-

recte, mais il faut travailler. On ne peut pas mettre les choses ainsi. Cela ne tient pas la route.

Les multinationales françaises à l'étranger

Ce qui m'amène aux multinationales en tant que telles. Le partage de ressources que permettent les multinationales, malgré tout et de façon pourrie, leur permet de coproduire. Ce n'est pas vu, y compris le fait qu'on pourrait partager de façon moins coûteuse en partageant vraiment, par des accords non capitalistiques, au lieu de dépendre financièrement pour racheter l'autre dans des guerres épuisantes de fusion et de prise de contrôle. Cela permettrait de dégager de l'argent pour le développement d'une production écologique, etc. Prenons en exemple la bataille d'Alstom (une des batailles d'Alstom). Siemens et Alstom avaient monté un schéma où Alstom dépensait 1 milliard en capital financier pour fusionner avec Siemens, partageant certes les coûts mais d'une part perdant le contrôle, d'autre part dépensant 1 milliard au lieu de pouvoir le dépenser en recherches, développement de l'emploi et des qualifications, et investissements pour mise à niveau de l'outil industriel. Un milliard, au lieu de faire un accord de coopération sans dépense en capital (mais avec des pénalités s'il n'est pas respecté). Donc cela, ça doit être présent, parce que sont les batailles, c'est le terrain. C'est élaborer un plan qui se branche sur les luttes et donne sens aux luttes, les renforce, tout en pouvant être, à son tour, porté par les luttes.

Enfin, il y a le rôle de nos multinationales françaises à l'étranger. Denis Durand en a parlé, c'est fondamental. Elles génèrent des gaz à effets de serre, beaucoup à l'étranger. Et prendre « l'empreinte carbone » ne suffit pas. Petit rappel : les émissions du territoire, c'est ce qui est généré directement sur le territoire. La France ne pèse que 1 % des émissions de gaz à effet de serre mondiales, donc on peut faire ce qu'on veut, ça n'aura pas beaucoup d'effet, il faut se le dire. Prendre l'empreinte, ce qui est proposé par ce « plan », c'est ajouter la moitié, donc là on pèse

1,5 %. L'empreinte, c'est ajouter ce que nos consommations en France génèrent comme émissions pour produire ce qu'on va consommer en France. Mais c'est toujours une vision consommation et culpabilisation des ménages... et cela reste peu.

En revanche, il y a en plus toute l'activité de nos multinationales à l'étranger, et c'est loin d'être seulement pour nos consommations ; c'est pour exploiter les pays, pour exporter ailleurs dans des pays tiers. Et c'est aussi ce que font les banques françaises avec leurs prêts à l'étranger. Or les banques françaises, ce sont de très grosses banques. Elles prêtent dans le monde entier. Et là, les banques, c'est 8 fois les émissions territoriales⁴, donc on ajoute 8 points : cela nous amène à 9,5 % des émissions mondiales. Là, la France pèse ! Et on a seulement pris les banques, pas les autres multinationales... Dans une vision internationaliste, mais aussi dans une perspective d'efficacité, c'est cela qu'il faut prendre en compte. C'est une vraie question. Cela impliquerait d'ouvrir d'autres relations avec le Sud, avec l'Afrique. Il y a le pétrole en Afrique, il y a le cobalt (on en parle dans le document de « version préliminaire soumis à concertation ») mais il y a aussi le lithium, dont une très grande partie vient, pour l'instant, des plateaux andins, en Amérique du Sud. Les consommations et importations de lithium et de cobalt augmenteraient d'autant plus que l'on fait presque tout reposer en matière de transports sur la voiture électrique !

Un plan communiste doit venir là : le rôle à l'étranger des banques et autres multinationales sous contrôle français. Ce serait très fort et ce serait notre spécificité pour une efficacité de la contribution française à la lutte mondiale. Cela brancherait sur des luttes en France comme dans le monde. 9,5 % des émissions mondiales, c'est tout autre chose que de culpabiliser les ménages sur leur consommation et leur voiture... qui jouera *in fine* sur 0,15 % des émissions mondiales⁵.

Le « bouclage » international

Et enfin, il y a la question du « bouclage ».

Qu'est-ce qu'on appelle le bouclage? C'est, pour toute prévision, tenir compte des effets en retour des autres variables (autres pays ou autres variables en amont ou en aval de celles que l'on prévoit).

Il y a plusieurs éléments de bouclage. Ils ne sont pas pris en compte et il nous faut les prendre en compte. On en pointe ici deux, on en traitera un troisième dans la partie sur l'emploi. D'abord le bouclage, ce sont les autres pays et les multinationales. Ces dernières vont mener une bagarre sur les prix, en particulier si elles ne suivent pas la même trajectoire de réponse au défi climatique. Elles vont baisser leurs prix et donc il va y avoir une forte concurrence en prix qui va induire des délocalisations. Les multinationales vont préférer produire à l'étranger. Comment on répond à ça? On contraint, on visse? Comment on fait? C'est une grosse question.

Deuxième élément de bouclage qui n'est pas pris en compte, en tout cas pour lequel on n'arrive pas à savoir, c'est l'investissement. On a pourtant posé la question. Mettre à niveau l'appareil productif français, ne serait-ce que pour produire des voitures électriques tel que c'est proposé à fond dans le plan⁶, cela nécessite des investissements. Tout de suite. Il faut des machines-outils qu'on ne produit pas en France (allemandes et japonaises notamment), cela représente des importations dont la production génère un surcroît de gaz à effet de serre, tout de suite. Je ne sais pas comment c'est pris en compte. On ne sait pas. Sans parler du déficit commercial immédiat que cela creuse. Donc, il y a une grosse question derrière cela. L'international, c'est difficile. On peut dire qu'on a du mal, qu'on

fait des hypothèses, mais il faut les faire, les expliciter. Car ce sont de grosses questions politiques en réalité. Comment le faire? En le disant. En mettant en avant, non pas un défaut mais un gros enjeu politique: par exemple, comment reconquérir une filière de biens d'équipement et comment faire en sorte qu'elle ne soit pas émettrice de gaz à effet de serre?

Le besoin d'une autre internationalisation

En réalité, il faudrait dans un plan climat communiste insérer toute une dimension « autre internationalisation » et autre action de l'Union européenne.

Au niveau mondial, schématiquement, cela pourrait reposer sur trois axes:

– Coupler l'ONU (le PNUE, programme des Nations unies pour l'environnement, auquel les COP sont liées) et le FMI. Ce dernier ne peut être indépendant de l'ONU. Car pour l'instant, on a des COP sans moyens financiers mondiaux, puisque ceux-ci sont essentiellement l'apanage du FMI. Seules quelques rustines sont à la disposition de la COP.

– Engager une émission importante de DTS (droits de tirages spéciaux), sorte de création monétaire mondiale, affectée à la réponse au défi climatique et répartie selon les besoins des pays au lieu d'être répartie, comme ce le serait avec les règles actuelles, à peu près selon le poids des pays dans le PIB mondial! La France doit agir en ce sens. Cela doit faire partie d'un plan climat communiste.

– Transformer l'OMC (Organisation mondiale du commerce), organisation de maîtrise du commerce et des investissements, ainsi que du partage des technologies. C'est décisif.

Au niveau de l'Union européenne:

– Adopter des règles de coopération.

– Engager une création monétaire massive, par la BCE, sous l'égide d'un Fonds pour le climat, doté d'un fonctionnement démocratique et représentatif, pour financer les services publics liés au défi climatique (depuis les services publics des forêts et de l'énergie jusqu'aux services publics de l'enseignement et de la formation, en passant par la recherche ou le transport).

– Développer un grand plan de fret ferroviaire européen.

– Engager la mise en place d'un principe de sécurité d'emploi ou de formation dans toute l'UE, avec des institutions et des droits précis, des responsabilités nouvelles pour les entreprises, et des droits nouveaux pour les personnes.

L'emploi

L'emploi est causal, la SEF n'est pas un accompagnement social

Certes, Denis Durand l'a noté dans son intervention précédente, la sécurité d'emploi et de formation (SEF) est citée. Elle l'est dans plusieurs endroits du document, mais elle n'est prise que pour compenser les problèmes sociaux pour organiser des reconversions et l'accompagnement social. Bref pour « faire passer la pilule ». Non! Pas d'accord. Pour nous communistes, l'emploi c'est fondamental. Parce qu'il est causal, en quelque sorte. C'est-à-dire que l'inventivité humaine et le travail sont décisifs pour élaborer les réponses au défi climatique et pour les mettre en œuvre. Si on ne forme pas et si on n'embauche pas massivement, cela ne marchera pas. Par



d'après luttes pour agir dessus face à un patronat qui les soumet à la logique du capital, choisissant systématiquement les technologies plus lourdes en capital – donc en consommation de matières – car cela rémunère le capital. Par exemple : plutôt du béton pour les lignes à grandes vitesses (LGV), quitte à réaliser des nouveaux tracés qui consomment à la fois du béton et de l'espace, voire des terres agricoles, plutôt que de développer une technologie pendulaire, qui utiliserait les mêmes tracés mais demande pour être développée de dépenser en R & D des salaires de chercheurs et contient une incertitude, donc une moindre promesse de profit et de rentabilité financière. Pour faire simple, on choisit Bouygues plutôt que le CNRS ! On pourrait aussi parler de l'hydrogène. Le patronat veut développer l'utilisation de l'hydrogène mais sous forme liquide (gaz comprimé et refroidi), ce qui est très consommateur de capital car cela nécessite une grosse infrastructure matérielle de tuyaux à travers le pays pour le transporteur ainsi que des réservoirs coûteux, grands et très renforcés sur les véhicules, ce gaz explosant facilement. Il ne cherche pas à développer la piste de l'hydrogène solide (tels les disques d'hydrure de magnésium ou d'hydrures en poudre), technologie « quasi mature », moins consommatrice de capital car on pourrait alors le transporter et le stocker facilement. Le grand capital ne le souhaite pas car d'une part, cela rendrait obsolètes une grande partie de ses infrastructures « de tuyauteries » qu'il souhaite conserver, reconvertir, développer et rentabiliser, d'autre part cela exige de faire encore des dépenses de R & D pour arriver au résultat, donc des salaires, et moins de rentabilité immédiate. De même, au lieu de produire l'hydrogène par électrolyse, ce qui exige de produire en amont beaucoup d'électricité, la piste d'une production d'hydrogène par la biologie (notamment les micro-organismes) n'est pas du tout incitée à se développer. Au total, tous les empêchements que le patronat et la logique du capital imposent à la recherche sont un enjeu considérable de luttes sociales et culturelles qui

peuvent se conjuguer avec l'exigence écologique. Ces empêchements font souvent apparaître comme des « impasses » des pistes qui ne sont tout simplement pas appuyées au niveau nécessaire et demanderaient simplement plus de moyens et plus de temps, ou sont confrontées à l'absence de marché immédiatement solvable à court terme. Partout les directions, le patronat, voire les pouvoirs publics, répondent : « pas rentable, ou pas assez rentable ». Voilà le diagnostic. Cela montre l'exigence d'une liberté de recherche, d'un appui dans la durée et d'un financement des investissements reposant sur d'autres critères que la rentabilité financière maximale et à court terme. Un plan communiste pour le climat doit pouvoir appuyer les batailles et exigences des ingénieurs, des chercheurs, des techniciens, mais aussi des simples citoyens, sur les choix technologiques et de recherche. Cela posé, revenons au projet de plan. Des choix technologiques y sont faits. La philosophie, comme l'expliquent régulièrement ses auteurs, est de dire : on prend les technologies « matures » ou « semi-matures ». C'est d'ailleurs Alain Tournebise, membre à la fois de la commission économique et de la commission énergie, qui a fait ajouter « semi-matures » parce que sinon le projet de plan excluait... l'EPR ! Qui n'est effectivement pas tout à fait mature. Ça veut dire que pour l'énergie, on se base sur le nucléaire existant et les EPR, mais pas sur le nucléaire dit « de 4^e génération », c'est-à-dire de type Surgénérateur qui utilise les déchets nucléaires. C'est pourtant fondamental, et cette technologie est en service – comme prototype ou démonstrateur – dans plusieurs pays, la Russie l'Inde, la Chine, mais on l'a fermée en France (projet Astrid)¹⁰. Or, puisque ces technologies utilisent les déchets nucléaires, on disposerait d'ores et déjà en France selon les estimations de plusieurs milliers d'années de combustible (!), sans avoir besoin de continuer à en extraire et à surexploiter l'Afrique. On pourrait s'y prendre autrement dans un plan communiste pour le climat. On pourrait dire :

procédons en deux temps. S'en tenir aux technologies matures et semi-matures pour les 10 années à venir. Puis dire : pour les 15 années suivantes plusieurs trajectoires sont envisageables, par exemple une avec les surgénérateurs et/ou avec la production d'hydrogène par fermentations. Et dire : voilà comment on s'en donne les moyens dès à présent : dépenses de recherche, etc. C'est aussi ainsi que doit être utilisé un plan à aussi long terme (25 ans) : pour éclairer des choix démocratiques. La technologie de type surgénérateur, il faut imaginer ce que ça signifie comme changement positif de relations avec l'Afrique, et même comme changement de l'acceptabilité du nucléaire, etc. Des camarades pourront mieux le développer que moi. Dernier problème, sur l'énergie, dans l'état actuel du « plan », on ne sait pas combien sont mis de moyens (milliards et emplois) pour développer les recherches sur toutes les autres énergies. Il faut absolument en mettre, par exemple, sur l'hydrogène qui est fondamental. On devrait développer cela car actuellement, le projet de plan suit la Commission européenne en misant tout sur la voiture électrique (au contraire de la lutte menée par les salariés de l'automobile, les CGT-Renault notamment, à Lardy et au technocentre de Guyancourt, tout particulièrement). Mais il y a aussi absolument besoin de recherche sur les matériaux pour l'isolation par exemple, c'est fondamental. Ou, comme j'y ai fait allusion, sur la production d'hydrogène par micro-organismes, etc. Il faut accepter de voir que la recherche doit se développer énormément et il y a besoin d'afficher combien on met dessus. C'est important. C'est même fondamental. Je ne développe pas plus, mais cela pose problème que l'on ne voie rien dans le financement, peu sur l'enseignement supérieur, et pas les autres niveaux d'enseignement. Au contraire, l'enseignement et la recherche (appliquée, fondamentale mais aussi en sciences sociales), cela doit être affiché comme un objectif important d'un plan communiste.

On a comme objectif de développer la recherche, de développer les chercheurs, de développer les formations parce que ce sera un levier fondamental de réponse au défi climatique, avec plusieurs hypothèses possibles pour la transformation. Et insister sur le fait qu'on y met d'autres principes, en lien avec les batailles qui sont actuellement menées dans les entreprises. Insister sur le nombre de recherches qui sont bloquées, comment aussi, pour les applications, les camarades veulent par exemple passer du militaire au civil. Ainsi chez Thalès (ex Thomson) sur l'imagerie, à partir de l'imagerie militaire ils mènent bataille pour une conversion vers le civil permettant une imagerie moins intrusive et moins consommatrice d'énergie et de GES, mais aussi une imagerie médicale qui détruit moins le corps. Toujours préserver le vivant ! Voilà un de nos principes.

Il faut prendre au sérieux l'importance de mettre des critères profonds sur les recherches : développer toutes les recherches qui permettent d'économiser du capital, de la matière, d'économiser de l'énergie et d'économiser les rejets. Non pas comme critère autoritaire, mais comme guide pour la décision démocratique, la concertation et l'évaluation.

C'est une orientation de société qui concerne les entreprises comme les services publics ou l'administration. La technologie, c'est tout un système qui doit changer, développer – en tendance – d'autres types de technologies, qui ne cherchent pas avant tout à remplacer les femmes et les hommes par du capital et des machines, mais qui au contraire préservent le vivant et améliorent sa condition. C'est au cœur des défis. Et nous, marxistes, nous pensons que les technologies c'est fondamental dans l'économie. C'est pour ça qu'on a aussi un parti qui veut s'organiser à l'entreprise.

Or, en poursuivant les tendances, il y a un aspect technologique constant : si on comprend le « modèle » mis en œuvre, quelle que soit sa forme précise qu'on ne connaît pas, il prend les rapports capital/travail, les proportions, qui existent et il les prolonge, en en mettant un peu plus

de chaque côté. Mais le ratio reste le même, la proportion de l'un et de l'autre reste. Or, précisément, on a beaucoup trop de capital relativement à la valeur ajoutée produite. C'est ce qu'on appelle les problèmes d'efficacité du capital, le gâchis de capital, la crise d'efficacité du capital en France. Parce qu'on ne fait pas de qualifications suffisantes, parce qu'on ne veut pas transformer le type de travail, etc. Parce que le capital, c'est la propriété des actionnaires et des grands patrons, donc ils préfèrent en avoir beaucoup, c'est-à-dire de notre point de vue, celui de la société, en gâcher.

Or les travaux que nous avons faits montrent une tendance considérable à la hausse de la productivité apparente du capital matériel (équipements), indicateur de son efficacité, mais hausse complètement contrecarrée et plus que « mangée » par la baisse considérable de celle du capital financier et immobilier qu'il faut avancer en même temps que l'on avance ces équipements. Elle est aussi profondément contrecarrée par l'insuffisance de qualifications, d'emploi, la précarité et les bas salaires, qui font que beaucoup d'équipements sont gâchés et utilisés bien en dessous de leur pleine efficacité¹¹.

Il faudrait même des partages de capital, peut-être qu'il faut afficher le partage de façon plus importante encore que je ne le dis, comme un élément fondamental d'économie de matières et de rejets de GES.

En tout cas, dans le travail réalisé, comme les modèles dominants, les ratios capital/valeur ajoutée ou capital/travail sont constants, donc cela veut dire qu'on a une hausse des consommations de matière et de capital similaire à celle observée dans le passé, ce qui pose problème. D'ailleurs on aimerait voir ces ratios. Or, nous pensons que c'est de modifier ce ratio qu'il faut se donner comme objectif. C'est cela le passage à une nouvelle société, une société qui développe le vivant et la nature.

Donc, dans un plan communiste, on doit se donner un objectif d'amélioration de l'efficacité du capital. Ce doit être un objectif

du plan en quelque sorte. Et c'est même une variable de contrôle et de rétroaction : elle permet d'agir plus fort si on n'améliore pas assez l'efficacité du capital. Cela signale qu'il y a un problème. Donc ce doit être un l'objectif dans la décision, ça doit venir dans les critères des entreprises, dans les financements des banques, les aides, etc. C'est précisément un des deux critères fondamentaux alternatifs aux critères de rentabilité (le second critère fondamental c'est de développer la VAd, valeur ajoutée disponible pour les travailleurs. ses et la population)¹². Et ça doit donner lieu à une action en retour : si on n'a pas fait assez, il faut agir, rétroagir.

Les financements

Les financements qui sont présentés dans le « plan » sont présentés comme des financements d'accompagnement au lieu de permettre de conditionner, d'impulser les transformations. Alors bien sûr, les camarades qui l'ont écrit ont pris en compte ce que nous avançons sur l'idée qu'il faut du taux zéro et de la modulation du crédit.

Des « conditions » mises aux financements, c'est une autre logique de société

Mais, premièrement, on ne voit pas l'importance des conditions derrière la modulation. Donc il est dit : on a créé des prêts à taux zéro qu'on pourra utiliser ! Mais non. Le prêt à taux zéro, c'est une question politique. Les fonds de financement, ce sont des fonds politiques. C'est-à-dire qu'il y a ce moyen qui est ouvert, mais si et seulement si vous transformez les productions, et on va suivre si elles sont transformées ou non. Ce ne sont donc pas exactement des financements à taux zéro pour telle ou telle technologie, ce sont des financements à taux bonifié (c'est-à-dire abaissé) d'autant plus abaissé que sont programmées et observées des réductions d'émissions de GES et des créations d'emploi-formation de qualité. Ce qui nécessite un suivi démocratique conjuguant pouvoir des salariés dans les entreprises et instances citoyennes démocratiques de planification, territoriales et nationales (les trop peu fameuses « confé-

rences permanentes pour l'emploi, la formation et la transformation productive écologique ». C'est donc tout une autre logique de société derrière cela, une société qui maîtrise son cheminement parce qu'elle commence à prendre le pouvoir sur l'utilisation de l'argent, avec un financement actif et démocratique, bien loin de ne considérer le financement comme une simple tuyauterie pour trouver des fonds.

Faire levier sur les entreprises au lieu de financer à leur place

Deuxièmement, notre conception, ce n'est pas que l'État donne l'argent à la place des entreprises! La bonification, cela veut dire que l'État donne un bout du financement (l'abaissement des intérêts) si un prêt est fait par une banque et pour des investissements que font elles-mêmes les entreprises, avec des contenus précis (les « conditions »). C'est-à-dire qu'on finance si les banques et les entreprises utilisent leurs profits et leur argent pour une autre production! Plus précisément, lorsqu'on bonifie un crédit, d'un côté les banques doivent prêter pour cet investissement et non pas utiliser leurs prêts pour autre chose (délocaliser, spéculer, etc.), on fait donc « levier » sur les banques; de l'autre côté, les entreprises doivent donc utiliser leurs profits pour cet investissement et pour rembourser les banques, on fait donc levier sur les entreprises pour qu'elles utilisent leur argent autrement. Si l'État et la puissance publique finançaient seuls, les investissements réalisés pourraient être bons, mais alors « à côté » les entreprises et les banques continueraient à faire massivement ce qu'elles font actuellement: spéculation, délocalisations, suppressions d'emploi, investissements en capital consommateurs de matières et émetteurs de GES, spéculation, etc. C'est-à-dire qu'elles déferaient d'un côté ce que la puissance publique ferait de l'autre, et même bien au-delà. On ne changerait pas le comportement des entreprises. Alors que c'est l'enjeu principal.

Ne pas faire reposer le financement sur une taxe carbone

Par ailleurs, cette question du crédit bonifié vient loin, et dans une grande partie du document, on cantonne le financement de la transition énergétique à la taxe carbone! Nous ne sommes pas d'accord avec la taxe carbone. Attention, on peut partir de la situation actuelle, et dire que dans un premier temps, il faut concilier, dire qu'on concilie puis qu'on éteint progressivement cette taxe carbone (en 5 ans par exemple). Mais quand même, faire reposer autant sur la taxe carbone cela ne va pas. Alors que la question d'une conditionnalité sur l'impôt sur les sociétés ou d'une autre conditionnalité des subventions est majeure. Alors qu'elle monte dans le mouvement syndical et citoyen. On peut constater, page 84, que le financement des fonds publics pour effectuer la transition repose uniquement sur des taxes.

Des dépenses publiques déséquilibrées et irréalistes, sans trajectoire sur 25 ans

Il y a un fonds emploi qui ne pèse que 13 milliards, ce qui est notablement insuffisant, voire ridicule compte-tenu de l'énormité des formations et reconversions nécessaires! 40 milliards sont apparemment prévus pour les nationalisations, mais ce n'est pas clair du tout. Le tableau qui figure dans le document est présenté comme un tableau annuel, récurrent. On ne va pas payer 40 milliards par an pendant 26 ans pour les nationalisations! Donc il y a quelque chose qui n'a pas été fini. Mais il faut savoir que la commission économique a été mise de côté. Il faut dire les choses. On a pris connaissance du projet de plan *a posteriori*, on a réagi mais c'était trop tard, quasiment rien n'a été changé à la suite de notre réaction... sauf d'indiquer que la version est « provisoire pour concertation ». Cela pose un problème de fond. Si on revient au financement présenté: le coût, ce sont essentiellement des dépenses par l'État, on ne voit pas les dépenses des

entreprises! Apparemment une partie du chiffrage que nous (commission économique) avons réalisé a été utilisée... mais c'était un chiffrage pour 5 ans, pas pour 25 ans, et nous indiquons les dépenses des entreprises. Là elles n'y sont pas, malgré toute leur importance. C'est précisément comme cela qu'ils essaient de nous arnaquer avec la COP 28 et les autres COP. Les États vont mettre peu, mais quand même mettre. Les ménages vont mettre beaucoup, avec la taxe carbone et la hausse des coûts qu'on va leur faire supporter pour protéger les profits. Mais qu'est-ce que vont mettre les entreprises? Que font les multinationales? C'est peut-être « la » grande question politique. Et enfin les dépenses nécessaires pour l'emploi ne sont pas prises en compte, est-il écrit! Car elles sont faites de manière à échapper aux caisses de l'État. Pour le document, dans le cadre de la SEF, ce sera la cotisation sociale qui financera cela. Mais ça ne peut pas être les cotisations sociales qui financent les dépenses d'emploi: il s'agit des embauches par les entreprises! Et combien de dépenses de qualification dans les entreprises ou de formation professionnelle? On ne sait pas! Or c'est décisif: si elles ne sont pas effectuées, pas financées, il n'y aura pas de transition! Il y a même des aspects d'un flou inquiétant: est chiffré à 10 milliards ce qu'il faut dépenser pour les transports en commun urbains. Mais ce n'est que la dépense d'investissement matérielle. Or, pour les transports en commun urbains il faut des conducteurs! Par exemple, pour le RER. Autre problème, le document va jusqu'à dire qu'on va figer les dépenses dans les entreprises nationalisées: 1/3 du profit pour les augmentations de salaire, 1/3 pour la transition écologique et 1/3 pour les nouveaux critères de gestion. Ça ressemble à Sarkozy 1/3 pour les bénéfices 1/3, etc. On ne peut pas figer. C'est à côté de la plaque: il y a les décisions des entreprises, il y a les batailles dans les boîtes, il y a les travailleurs. Dans telle boîte, il faudra peut-être 70 % pour la recherche

et les qualifications car c'est une boîte de service. Dans d'autres, c'est peut-être 60 % pour l'investissement matériel qu'il faut parce que c'est avec des équipements très lourds. Même les Soviétiques ne faisaient pas ça. Franchement cela n'est pas sérieux.

Au total, on attend enfin du financement qu'il donne à voir que la réponse au défi climatique n'évince pas les autres enjeux. Dit autrement, que l'on finance en même temps la réponse au réchauffement, la santé, l'école, un bon habitat, un développement culturel, une maîtrise informationnelle, une baisse du temps de travail, de tout autres salaires, une résorption du chômage, une meilleure retraite, plus précoce, etc.

Par ailleurs une prévision à 25 ans ne se manie pas ainsi. Personnellement, faire des prévisions, à 2 ans ou à 6 mois, cela a été mon métier, je travaille à l'Insee. On ne peut pas manier comme ça des prévisions. Même les Soviétiques, ils faisaient un plan à 5 ans pour pouvoir ajuster tous les 5 ans. Là, à 25 ans, on devrait considérer que l'on n'est pas dans une prévision à proprement parler, on n'est même pas dans de la prospective, mais encore dans autre chose. Il faudrait fondamentalement donner des scénarios, et une étape à 5 ans, avec des bifurcations possibles.

Enfin, il y a une vision de la société qui pose problème: presque pas de place pour des choix. Je ne développe pas pour ga-

agner du temps. Évelyne Ternant développera. Mais donc quelle est la place pour les luttes et pour les institutions nouvelles? Donc comment faire? Comment faire un projet à 25 ans qui ouvre à cela?

Comment on s'y prend pour débattre et avancer?

Je finis par le « comment faire ? ». On dispose d'une partie du travail. Elle montre surtout l'ampleur de ce qu'il faut faire pour l'énergie si on veut vraiment relever le défi climatique. Et cela a été chiffré, même s'il y a des problèmes. Comme l'ont exprimé, dans une note, les camarades de la commission énergie¹³.

Deuxièmement, on peut considérer que ce travail, si on l'analyse bien, comme nous le faisons, montre que si on ne change pas le système, qui comprend les entreprises, l'aménagement du territoire, les pouvoirs et les critères, alors la solution c'est: la décroissance de la consommation des ménages, même sans le vouloir; c'est une mise en cause des libertés sur les mobilités et c'est même une incertitude parce ce n'est pas bouclé. Bref, c'est une sorte de preuve par l'absurde qui nous oblige à avancer. Cela nous provoque, en quelque sorte.

La question est: comment on articule cela avec un changement économique. Et c'est bien. Parce que nous, à la commission économique, cela nous provoque

et les uns et les autres, ça nous provoque à faire ce travail. On est obligé de faire et tant mieux. Donc, il nous faut une grande ambition qui est de croiser, croiser. C'est ça l'originalité communiste.

On croise un changement sur l'écologie avec un grand changement sur l'économie politique. Ça ne peut pas marcher sans un grand changement.

Lister et chiffrer l'ensemble des besoins écologiques et sociaux (= objectifs)

Comment pourrait-on travailler? Je pense qu'il y a un travail à faire de tous les communistes: partir des besoins, les identifier, les définir. Premièrement un besoin de baisse des émissions de gaz à effet de serre, y compris par les multinationales françaises à l'étranger. Deuxièmement, des besoins de consommation et donc de production, il faut les identifier. Logement, santé, etc. Il faut absolument partir des besoins. Pas faire un plan énergie à côté du fait qu'on va répondre aux besoins. C'est la méthode que nous avons retenue pour élaborer le plan des présidentielles, c'est praticable! Troisièmement, on débouche sur les besoins d'énergie. Quatrièmement, je pense que c'est un enjeu à mettre en tant que tel, un besoin d'économie en capital et d'efficacité du capital. Cinquièmement, un besoin de redressement des comptes extérieurs (exportations et importa-



WEBINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2023



tions). Sixièmement un besoin de partages internationaux ou même de partages nationaux (par exemple, d'infrastructures de télécoms; les partages d'infrastructures de télécom, c'est un gros enjeu et ça a un petit effet quand même écologique, peut-être pas si petit que ça).

On fait alors apparaître les conséquences: quels secteurs, du coup, on développe? Quels secteurs reculent, etc.

Lister et chiffrer les moyens

Ensuite, les moyens, pour bien articuler objectif et moyens. Premièrement, qu'est-ce qu'on fait sur les entreprises et l'organisation du système industriel et de services? Les moyens pour relocaliser autrement pour typer l'investissement.

Deuxièmement, qu'est-ce qu'on fait sur les services publics?

Notons que le texte passe bien trop sur les services publics. Par exemple, il dit: on va développer le puits carbone, mais ça veut dire développer du service public. En effet, le puits carbone, c'est notamment l'absorption du carbone par les arbres et les forêts. Donc qu'est-ce qu'on va faire sur l'ONF (office national des forêts) d'où la question « services publics ».

Troisièmement, les moyens, c'est organiser autrement le système de consommation, donc l'aménagement du territoire et l'organisation du travail, l'organisation et la répartition des différentes activités.

Quatrièmement, les moyens, c'est l'emploi et là, que fait-on?

Cinquièmement, il y a les moyens technologiques et ce qu'on fait.

Et en sixième point, le financement.

Les pouvoirs et changements d'institutions nécessaires

La question des pouvoirs est très importante. Le texte parle de planification, donc c'est présent. Mais nous marchons sur deux jambes: planification *et* pouvoirs des travailleurs dans les entreprises, ils sont trop minorés à mon avis dans le document.

Sur la planification, notre vision d'une nouvelle démocratie, c'est fondamental. Elle est largement absente dans le document.

Cette question de la planification, et des engagements, branche sur les questions internationales. Il y a le rôle de l'Union européenne et même de l'ONU et donc de la France à l'ONU, qui doit être abordé.

Sur notre conception de la planification. Elle ne peut pas être une planification qui décide tous les détails. Il faut qu'elle donne des objectifs, disons « stratégiques », à partir du terrain, mais jusqu'au niveau national. Il faut aussi qu'elle puisse permettre d'agir en retour: est-ce que ça a marché ou pas? Et donc elle doit être articulée à des moyens et des leviers. Sinon c'est « bidon ». C'est pourquoi nous avons travaillé sur une notion de planification:

– Démocratique et décentralisée, avec une coordination nationale. Afin de partir des besoins fondamentaux. Ce sont les gens qui vont décider. Même si on assume des décisions, ou plutôt des choix politiques.

– Deuxièmement, elle doit être stratégique, elle ne va pas tout décider, mais des engagements doivent être pris par les entreprises de réduction de gaz à effet de serre, des engagements d'emplois et de production pour répondre aux besoins.

– Troisièmement, elle doit être incitative avec incitation et pénalisations. Donc il doit y avoir des financements et retour sur la base du résultat, en cours de route (annuellement, par exemple): est-ce que ça a marché ou pas? Si cela n'a pas marché, est-ce qu'on renforce? Ou est-ce qu'on diminue l'aide, ce qui revient à pénaliser. Cela amène à entrer dans une observation et évaluation des résultats. Parce qu'un plan ne peut pas être quelque chose que l'on décide un jour et qui reste figé pour 25 ans. Au contraire, chaque année on se revoit et c'est ça une nouvelle démocratie. On examine et on voit comment on fait. Chaque 5 ans on ajuste et avec des valeurs d'ajustement. Voilà à mon avis ce qui est important.

Un point de méthode sur le chiffrage et la modélisation, pour finir. On ne peut pas tout modéliser. Il faut l'accepter. Mais on peut amener des hypothèses en disant, voilà l'hypothèse que nous faisons, nous ne la modélisons

pas en amont, ce qui y conduit mais nous la formulons. Nous prenons le risque de la verser au débat. Par exemple, nous faisons l'hypothèse qu'on peut baisser la consommation de capital de tant, ou améliorer l'efficacité du capital de tel pourcentage. Les hypothèses, il faut les assumer et les expliciter. Même si nous ne sommes pas capables de les modéliser. On n'est pas capable de tout modéliser, mais je pense qu'on a besoin de faire cela.

L'idée de fond, c'est: nous voulons développer le vivant, les femmes et les hommes. Et donc il nous faut lutter contre le capital et la domination de la rentabilité pour répondre au défi climatique: voilà l'intervention et la bataille possible à tous les niveaux, pas seulement « si nous étions président ». Et c'est cela, ce que doit porter un plan communiste.

Conclusion

Ce travail et la controverse qui s'ouvre est une opportunité, comme le dit Whitehead le grand philosophe des sciences britannique: « *a clash of doctrines is not a disaster, it is an opportunity* »¹⁴. Il nous faut la prendre positivement pour avancer collectivement, organiser le débat, l'intervention des communistes. Mais aussi prendre cela au sérieux vraiment, en voyant qu'il y a tout un travail devant nous et qu'on ne peut pas en rester avec un tel « plan ».

Fondamentalement, pour des marxistes, économie et écologie sont profondément liés, intriqués. Il est donc normal que l'on ne puisse pas arriver au premier tour à un plan qui tienne la route. On constate en effet que ce document, malheureusement, propose un projet de plan qui manque grandement de solidité à la fois politiquement et sur le fond. C'est normal, il faut une interaction entre ces deux dimensions fondamentales que sont l'écologie et l'économie, et non un collage de l'un sur l'autre.

Au fond, le défi est de déconnecter activité économique et émission de gaz à effet de serre, plus exactement, de montrer comment on peut y arriver, en traçant à la fois une perspective (pas

exactement un plan ficelé...) et en montrant des leviers d'action, des directions de lutte, des points décisifs pour l'intervention populaire.

Déconnecter activité et émissions de gaz à effet de serre, cela veut dire que notre plan doit donner à voir le type d'activité économique que nous préconisons, notre conception de l'économie. Par exemple, répondre défi climatique et à l'exigence d'un effort considérable pour notre système de santé, ou encore à l'exigence de construire des logements, ou bien de se déplacer librement. C'est un tout autre PIB que nous devons donner à voir. Pour cela il faut beaucoup de discussions dans le PCF et beaucoup de travail, l'implication exigeante du collectif militant dans sa grande richesse et diversité.

1. En outre, on a pu montrer que plusieurs conventions et effets statistiques (hétérogénéité des prix et hétérogénéité des produits) brouillent fortement les mesures jusque-là effectuées d'empreinte carbone selon les revenus des ménages. Par exemple, pour les huiles alimentaires, l'empreinte carbone des 20 % des ménages les plus pauvres est un quart plus élevée que celles des 20 % les plus riches si on se base sur des calculs *en quantités*, qui sont les plus adaptés, alors qu'elle apparaît plus faible de moitié que celle des 20 % les plus riches si on prend les estimations habituelles partant des consommations déflatées en euros constants, dites « *en volume* » (cf. Mathias André, Alexandre Bourgeois, Matthieu Lequien « Dis-moi ce que tu consommes, je te dirai ton

empreinte carbone, un exercice crucial mais piégeux », Insee, *Blog*).

2. Dans la lignée des travaux engagés à partir des années 1960 puis, tout particulièrement, dans les démarches des 22^e et 23^e congrès du PCF (1976 et 1979).

3. 95 % des 32 % du transport, en 2022.

4. 7,9 % d'après le rapport d'Oxfam « Banques : des engagements climat à prendre au 4^e degré », octobre 2020, portant sur les 6 plus grandes banques françaises.

5. Émissions France = 1 % du monde, transport = 1/3, véhicules particuliers des ménages = au pire la moitié de ce 1/3, donc 0,15 % des émissions mondiales...

6. Voitures électriques en France et voitures thermiques à l'export, ce qui, soit dit en passant, n'est pas très écologique si la logique énoncée dans le « plan » veut que la voiture électrique soit écologique.

7. Pour lequel on n'a eu que quelques heures pour prendre connaissance du plan.

8. Voir : Note de lecture : *The Shift Project – L'emploi moteur de la transformation bas carbone*, Denis Durand, *Économie et Politique*, n° 812-813.

9. Le « techno-solutionnisme » n'est pas le fait de considérer que les technologies sont décisives pour relever le défi climatique. C'est penser que le seul outil ce sont les technologies, qu'on les trouvera spontanément et de réduire les technologies à plus de machines. Plus précisément, c'est (1) attendre magiquement que « la » technologie résolve spontanément les problèmes sans voir qu'il y a des « types » différents de technologie, à orienter et dont les choix ne sont pas neutres (par exemple technologies visant à économiser les matières et les rejets *versus* visant à économiser l'emploi) (2) réduire la technologie

aux machines et à l'équipement matériel, alors que les connaissances et la contribution du travail humain, et même de tout le vivant, font aussi partie de la technologie (3) tout attendre des seuls changements technologiques, en séparant à tort les questions technologiques et les changements de rapports sociaux, par exemple en faisant l'impasse sur le besoin d'institutions de planification écologique (c'est-à-dire une autre coordination que par le marché et le taux de profit) ou d'outils pour un autre aménagement du territoire.

10. Depuis, il a été expliqué par des auteurs du projet de plan que, si on voulait reprendre une production par surgénérateur nous n'avions plus les compétences etc. Ce devrait être, à mon sens, une raison de plus pour reprendre au plus vite et s'en donner les moyens, le programmer, dans une nouvelle version du « plan ».

11. Parfois le gâchis d'équipements va même jusqu'à les doubler comme le sont certaines infrastructures de télécoms du fait d'oligopoles privés à la place des monopoles publics!

12. Critère vis-à-vis duquel ce projet de plan est totalement contradictoire : par endroit, il est dit : on se basera sur ce qui est rentable, à d'autres endroits il est dit : il faut d'autres critères de gestion des entreprises. C'est qu'en réalité, la philosophie du plan ne voit pas, ou de façon très insuffisante, le rôle effectif, réel, que les critères de rentabilité jouent partout dans la réalité, dans les décisions des entreprises, des banques et de l'État... et dans l'orientation non écologique de nos économies.

13. Il n'est pas tenu compte des besoins à différentes heures dans la journée, qui est très important parce qu'il y a des pics très importants qui exigent une puissance installée peut-être plus élevée que ce qui est dans le document.

14. « Un clash de doctrines n'est pas un désastre, c'est une opportunité. »



WEBINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2023



Ce qui doit changer dans le projet de plan climat

Je voudrais commencer par rappeler l'état d'esprit de notre commission économique. Nous nous engageons au-delà des simples débats pour adopter une démarche constructive visant à transformer cette version du plan climat. Nous souhaitons que ce plan prenne en compte les travaux et réflexions de toutes les commissions, y compris la nôtre, et qu'il soit discuté et validé par l'instance de direction du parti, c'est-à-dire le Conseil national. Les critiques émises ne sont pas là pour diviser, mais pour nous faire progresser dans un exercice de prospective, exercice difficile surtout lorsqu'il s'inscrit dans une perspective révolutionnaire. En effet, la transformation écologique devient alors une partie intégrante de notre projet global de transformation. Historiquement, la transformation écologique était souvent considérée comme un sous-produit espéré du socialisme ou du post-capitalisme. Aujourd'hui, nous devons éviter une inversion hiérarchique où l'écologie, sous la pression de l'urgence climatique, dominerait le projet communiste avec des variables physiques supposées indépendantes des logiques économiques et considérées comme des contraintes absolues. Cette approche restreindrait finalement le champ des possibles. L'ambition du plan climat du Parti communiste doit être d'intégrer l'écologie dans la cohérence économique et sociale du projet de transformation communiste. Cela implique évidemment de répondre aux urgences actuelles tout en prenant des mesures structurelles à long terme. Nous ne cherchons pas à produire un énième plan d'adaptation au réchauffement climatique, mais bien la première prospective révolutionnaire répondant aux enjeux climatiques. Le projet préliminaire proposé montre clairement qu'il est nécessaire de changer les rap-

ports de production pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Laisser les variables économiques et techniques constantes mène à des réductions de consommation et à des exigences irréalistes de consommation électrique. Nous devons sortir d'une certaine ambiguïté interne pour ouvrir largement le débat sur le projet actuel. Je vais synthétiser quelques demandes et propositions issues des exposés de Denis Durand et Frédéric Boccara pour alimenter le débat :

1. Transparence sur le modèle mathématique utilisé :

- Le modèle utilisé doit être transparent car il ne comporte pas que des relations physiques, il intègre aussi des variables économiques comme la productivité du capital et les normes d'emploi.
- Ces normes ne peuvent pas rester constantes si nous envisageons de faire régresser la logique de rentabilité dans les modes de production.

2. Intégration des émissions produites hors du territoire :

- Inclure les émissions des multinationales et des banques dans le bilan carbone de la France. Cela a été bien expliqué et son importance soulignée.

3. Prise en compte des besoins des citoyens :

- Proposer des alternatives et des incitations compatibles avec la neutralité carbone.
- Par exemple, pour la réduction de 50 % du trafic aérien à l'horizon 2040, diverses études montrent que 50 % du trafic sont réalisés par les 20 % de ménages ayant les revenus les plus élevés. Réaliser cet objectif en rationnant principalement ces personnes pourrait toucher

violemment et massivement les modes de déplacement et de vie des couches moyennes et même du bas des couches moyennes.

- Les chiffres montrent que les 20 % les plus aisés ont un revenu commençant à 2568 € par mois, et les 10 % les plus riches commencent à 3283 €. Même les 1 % les plus riches commencent à 7170 €, ce qui inclut des professions comme les ingénieurs après 40 ans.
- Il est essentiel de construire l'unité du salariat contre la domination du capital sans opposer les salariés aux revenus les plus bas à ceux dont le revenu autorise des escapades lointaines.

4. Aménagement du territoire :

- L'aménagement du territoire est une dimension clé d'une transition écologique réussie.
- Un modèle urbain qui incite à revenir vers des bourgs de plus de 5000 à 6000 habitants et des villes bien desservies par les transports collectifs peut aider à lutter contre la périurbanisation.
- Les politiques passées ont échoué car elles n'ont pas répondu aux besoins des ménages pour des logements grands et abordables.
- Nous devons développer l'envie d'habiter dans ces bourgs en offrant une large palette de services, de commerces et de transports collectifs faciles d'accès.

5. Pluralité de scénarios :

- Proposer plusieurs scénarios en fonction des choix des citoyens et du rythme des transformations économiques, sociales et techniques envisagées.
- La planification doit être un outil d'aide à la décision, non un plan impératif. Les expériences étatistes de gauche ont échoué car elles imposaient des plans rigides.
- Une prospective à l'horizon 2050 doit intégrer des scénarios multiples et prévoir des hypothèses sur la croissance du fret ferroviaire, par exemple.

6. Rôle de l'emploi et de la formation :

- L'emploi doit être une variable d'entrée, non une conséquence. Il est la condition *sine qua non* de la transition.
- Les évaluations des emplois détruits ou créés par les mutations technologiques doivent être revues. Elles sont basées sur des rapports de production actuels, avec des dépenses en capital faites contre l'emploi et intégrant la surexploitation des salariés.
- Nous devons prévoir une évolution des ratios d'emploi pour un système de sécurité d'emploi et de formation émancipant progressivement les salariés des critères capitalistes.

7. Perte d'illusion sur les taxes carbone :

- Il faut rapidement clarifier notre position sur les taxes carbone. Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières eu-

ropéennes est inefficace et peut accélérer les délocalisations tout en pénalisant fortement les pays africains qui n'exportent que des matières premières.

Sur le processus du débat interne, il est dommage que la date butoir prématurée pour la présentation publique n'ait pas permis un processus démocratique interne normal. Nous devons réussir cette deuxième phase en organisant un débat large et interactif, impliquant toutes les instances du parti.

Nous proposons qu'une journée complète du Conseil national soit dédiée à la discussion du plan climat en 2024, avec un travail en amont des commissions et des fédérations. Il faut lancer dès maintenant un appel à contributions à toutes les organisations du parti. L'enjeu écologique nécessite un plan construit collectivement, réaliste et accessible aux luttes sociales, politiques et électorales.



WEBINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2023



Non pas enrichir le scénario proposé, mais construire d'autres scénarios

D'abord, je veux remercier pour les trois interventions introductives de grande qualité qui donnent beaucoup à réfléchir. Elles constituent une invitation forte à engager un travail collectif. Et quand on dit travail collectif, ce n'est pas seulement un travail au sommet du Parti, c'est tous les collectifs de réflexion du Parti qui doivent être impliqués. Le CN qui devrait avoir lieu – dont j'espère qu'il aura lieu – sur ces questions si fondamentales devrait être effectivement une amorce, un lancement plutôt qu'un aboutissement.

Alors, s'agit-il d'enrichir le scénario tel qu'il nous est proposé par ce plan climat, ou de construire des scénarios supplémentaires? Personnellement, je suis pour construire d'autres scénarios. J'ai vu, en effet, dans ma propre section ce que ce travail a donné. Le texte présenté en impose aux communistes satisfaits de ce que, enfin, un document se présentant comme suffisamment audacieux et cohérent sur ces sujets soit mis à leur disposition. Il leur donne l'impression de disposer d'un « prêt à porter » très rassurant, d'autant plus qu'y est associée l'idée selon laquelle « certes, il y aura des ajustements à opérer mais, en gros, l'essentiel est là ». Je pense que c'est engager le Parti dans une mauvaise voie que de procéder ainsi. Il faut toujours travailler sur un scénario central et des scénarios alternatifs, ce que, d'ailleurs, tout le monde fait.

Comment raisonne le scénario unique qui nous est proposé, tout du moins ce que j'en ai compris? À partir d'un objectif donné par la science (le GIEC) à l'horizon 2050, on déroule ce qui serait le seul et unique chemin communiste pour l'atteindre. Pourtant le monde entier est plongé est dans une situation d'incertitude, pas seulement au plan économique

et social, mais à tout point de vue et, donc, plus aucun risque n'est probabilisable. C'est aussi cela la crise systémique. Aussi, présenter un seul scénario serait très prétentieux, voire arrogant et, en pratique, totalement dépourvu de crédibilité, surtout un scénario où le seul décideur serait en quelque sorte, pour reprendre une vieille expression, un « despote éclairé » au sommet de l'État. Comme cela a été dit par Évelyne Ternant, c'est là une démarche typique de la planification impérialiste, laquelle, pourtant, a échoué de partout. Mais, en plus, ce scénario unique se donne un horizon à 25 ans alors que nous sommes en situation d'incertitude. C'est dire la contrainte qu'on entendrait ainsi imposer par des moyens despotiques en prétendant ainsi avancer vers l'objectif, dans l'intérêt général, et cela, dans une économie fermée, l'Hexagone. Ce serait l'État qui déciderait ainsi, du haut des besoins à traiter et monopoliserait les moyens financiers, indépendamment de toutes les interrelations internationales qui existent.

J'ai relevé, page 68 par exemple, quelque chose qui m'a étonné. On invite le lecteur à distinguer les « besoins nécessaires » des « besoins superficiels ». Qu'est-ce que ça veut dire? Qui va décider de ce qui est superficiel et de ce qui est nécessaire? Est-ce l'État éclairé par des savants qui décidera si un besoin est « nécessaire » ou « superficiel » et ce qu'il faut ou non rationner? Ce n'est pas tenable, nous ne sommes pas dans une économie primitive! Je pense, au contraire, qu'il faudrait travailler à partir de la typologie non hiérarchisée des besoins avancée par Frédéric Boccara. On chercherait à les faire s'exprimer, les inventorier et décider des moyens et des pouvoirs à mobiliser pour

répondre par les luttes et la délibération démocratique. C'est tout autre chose que ce qui est proposé.

Comme ça a été dit par l'un des intervenants, les assemblées régionales, les assemblées de bassins, les comités d'intervention sont indispensables pour faire se révéler les besoins et procéder à l'inventaire des moyens permettant de mobiliser les ressources nécessaires. On retrouve là la démarche proposée pour construire un système de sécurité d'emploi ou de formation pour chacun-e avec des conférences régionales et nationales de sécurisation de l'emploi et de la formation où l'on va faire se révéler et évaluer les besoins d'emploi et de formation dans chaque bassin de vie – et pas seulement les bassins d'emploi existants – en impliquant tous les acteurs, les salariés et leurs représentants, les syndicats et les associations, les élus, les représentants des banques et du patronat, ceux de l'État. On y décidera des moyens financiers à mobiliser et des pouvoirs pour le faire. Soit dit en passant, la relation banque-entreprises est en crise terrible en France, dans tous les territoires. Aussi, parler, dans la partie financement de ce plan climat, du crédit en général en proclamant « on nationalisera et on va faire de la création monétaire », c'est très insuffisant. Et la maîtrise des relations banques-entreprises, banques-industrie, doit se construire dès le terrain.

Pourquoi ne pas envisager des conférences régionales sur les six types de besoins proposés par Frédéric, avec des comités d'intervention dans les entreprises et dans les bassins de vie et d'emploi impliquant les élus, les populations? Et non pas faire décider l'État « éclairé » au sommet sur ce que doivent faire et accepter les populations?

Je voudrais terminer sur l'international, notamment l'Europe. Le plan climat ignore, en fait, totalement le niveau européen. Certes, on y parle de Banque centrale européenne (BCE) à un moment donné, on y parle de PAC mais sans du tout chercher à expliciter les relations entre ce que l'on va faire en France et ce que l'on va entreprendre pour impulser une transformation de la construction européenne et faire avancer une autre construction mondiale.

Ce plan raisonne en économie fermée, au seul niveau de l'Hexagone. Ça ne peut pas marcher, ce n'est pas l'économie d'aujourd'hui, ce n'est pas le monde d'aujourd'hui qui est très interconnecté et qui doit le devenir plus encore avec le rôle joué, comme l'a dit Frédéric, par les multinationales qui, certes, mettent en concurrence et pillent mais sont aussi dépositaires de potentiel de partages, de coopérations considérables. Cela exige alors de concevoir et développer, à tous les niveaux de construction, des interventions des salariés, des citoyens et de leurs élus sur la gestion et les choix stratégiques de ces firmes.

Ne pas aborder la question de l'Europe et dire « dans l'Hexagone, je vais faire ça », c'est ouvrir la voie à des rapports fratricides en Europe – je pèse mes mots – avec la course à la suraccumulation de capitaux dans chaque pays

d'Europe. En gros le texte proposé revient à dire à ces pays : « Voilà mon plan climat, mes investissements, mes normes de consommation en France et débrouillez-vous avec » ! Mais ces pays vont rivaliser comme ils le font déjà maintenant. Ça serait une sorte de chaos.

Par ailleurs, je suis étonné de ce qu'avance le plan à propos de la balance commerciale de la France. Il est dit que, finalement, seuls deux soldes demeureraient négatifs, les minéraux et minerais et l'industrie textile, alors qu'on part d'un déficit du commerce extérieur colossal. De plus, on se donnerait comme objectif de réduire les importations tout en continuant à exporter fortement. Mais les autres pays vont-ils accepter sans rien faire que l'on réduise l'accès à notre marché intérieur et que l'on continue de conquérir celui des autres ? Non, il y a besoin de construire des coopérations d'intérêt commun et des institutions susceptibles de les favoriser.

Je suis étonné aussi que le plan proposé ne dise pas un mot du dollar. Fait-il implicitement l'hypothèse que le dollar serait la monnaie mondiale de décarbonation ? Ce serait là une étrange naïveté, car le dollar, monnaie mondiale de domination, est la poutre centrale du système de pouvoirs des marchés financiers et des multinationales étatsunien. Il repose sur un com-

plexe productif hyper carboné. Je pense qu'on ne peut pas parler d'un plan climat sans aborder le problème des relations monétaires et financières internationales.

J'ai un tout dernier mot. On ne peut pas découpler – ça a été pointé aussi bien par Évelyne Ternant que par Denis Durand – le plan climat de notre stratégie d'avancée révolutionnaire vers le communisme. Ce n'est pas possible parce qu'on ne peut pas reculer par rapport à nos choix. Et nos choix, ce n'est pas « on accède au pouvoir d'État, et, après, l'appareil d'État va faire tout ce qu'il faut pour « mettre en place les nouveaux critères de gestion » dans les entreprises – c'est le terme qui est utilisé – mettre en place « la sécurité d'emploi et de formation » qui serait conçue, au sommet de l'État « éclairé » pour faciliter l'acceptation par les gens qui seront soumis aux suppressions d'emplois du plan climat.

Où sont les luttes là-dedans ? Où sont les luttes sur les objectifs à définir, les moyens financiers à conquérir et les pouvoirs pour le faire ? Je pense qu'il faut faire attention ; on ne peut pas mener les communistes dans une impasse, en régressant par rapport à toute la recherche tâtonnante du Parti depuis le 22^e Congrès pour essayer de construire une voie de transformation sociale radicale.



WEBINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2023



Un projet de financement à revoir radicalement

Le projet de plan climat « Empreinte 2050 » s'essaie à un chiffrage des dépenses d'investissement nécessaires à l'atteinte des objectifs de décarbonation de l'économie française qu'il se fixe : neutralité carbone à l'horizon 2050. Mais l'exercice est loin d'être concluant et nécessitera une révision urgente pour en préserver la crédibilité.

Le projet estime aux alentours de 186 milliards d'euros par an l'investissement supplémentaire pour la transition climatique, soit 7,9 % du PIB de la France, qui se situait à 2 351 milliards d'euros en 2022. Il présente ensuite un « tableau de financement » qui vise à montrer que ces dépenses d'investissement peuvent être financées par des recettes *ad hoc*.

Mais le raisonnement est pour le moins surprenant, « si nous pensons que la création monétaire doit jouer un rôle décisif dans le financement, l'objectif avec les recettes indiquées est de montrer l'ampleur de l'argent mobilisable pour la transition sans même utiliser ce levier. » Autrement dit, le projet de plan climat, dans son état actuel croit possible de financer les investissements nécessaires à la transition par la mobilisation de nouvelles recettes fiscales, sans que rien soit fait pour changer l'utilisation de l'argent des entreprises et des banques.

Les besoins : sous-estimation et confusion

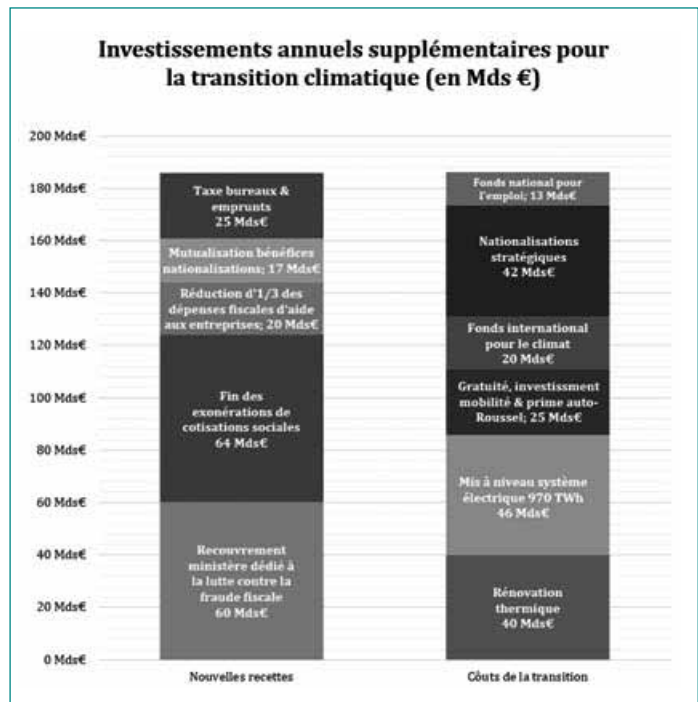
Une lacune lourde de conséquences est l'absence de chiffrage des dépenses de formation et de recherche que l'objectif de neutralité carbone en 2050 implique obligatoirement. Or, ces dépenses, certes difficiles à chiffrer, sont nécessairement

considérables car le développement des services publics, pas plus que la réindustrialisation du pays, ne peuvent se limiter à des investissements matériels. Ces derniers ne sont rien sans l'embauche et la formation d'ouvriers qualifiés, de techniciens, d'ingénieurs, de cadres...

Même en s'en tenant aux seuls besoins d'investissement, le plan présente quelques lacunes sérieuses. Il identifie cinq postes principaux de dépenses : la rénovation thermique du bâti, la mise à niveau du système électrique,

le développement des transports décarbonés, la nationalisation des entreprises énergétiques et un fonds international pour le climat.

On peut noter là un premier oubli majeur ; si le plan climat souligne à juste titre la nécessité de la réindustrialisation de notre pays, le besoin d'investissement découlant de cette réindustrialisation est tout simplement omis. Il est pourtant loin d'être négligeable, puisque le plan France 2030, lui-même très insuffisant, prévoit déjà un montant d'aides



publiques de plus de 50 milliards d'€ sur cinq ans.

Mais, autant que ces omissions, c'est la confusion entre la nature des financements qui décrédibilise l'ensemble de l'analyse. Le tableau de financement présenté ne distingue en aucune manière les investissements de nature privée (ménages, entreprises) des investissements de nature publique, au sein desquelles il faut encore distinguer les investissements des entreprises publiques (qui sont eux financés par les tarifs ou les subventions), des investissements de l'État ou des collectivités qui, eux, sont financés par l'impôt.

Ainsi, le projet estime à 40 milliards d'euros par an l'investissement nécessaire pour parvenir à une rénovation thermique des bâtiments à la hauteur de l'enjeu. Mais ce n'est évidemment pas l'État qui assumera la totalité de cette dépense. Dans le secteur du logement, seul le logement social public est de la responsabilité directe de l'État ou des collectivités. Il en est de même du bâtiment tertiaire dont seuls les bâtiments tertiaires publics sont concernés par l'investissement public. Pour le reste, le rôle de l'État sera d'aider au financement privé, soit par des prêts (PTZ), soit par des subventions du type Ma Prim'renov. C'est cette part que le plan de financement devrait retenir et non la totalité du besoin d'investissement.

Plus significative encore, l'évaluation retenue par le projet pour la « mise à niveau du système électrique ». Le chiffre de 46 milliards d'euros annuel est avancé sur la base du « coût complet du système électrique dans un scénario de réindustrialisation correspondant aux 970 TWh que nous préconisons ».

On peut déjà légitimement s'interroger sur cette évaluation. Qu'est-ce que le coût complet ? C'est la somme des coûts d'un mix électrique donné, d'investissement, de production, d'acheminement, et de flexibilité (stockage et effacement). Or comme le souligne le plan lui-même, « la simulation actuelle traite des équilibres annuels, l'équilibrage horaire offre/demande du système électrique sera simulé dans un second temps ». On ima-

gine mal comment un coût complet a pu être évalué sur la base d'un parc électrique aussi simplificateur.

Mais quoi qu'il en soit, l'approche n'a pas de sens. Le coût complet de fonctionnement du système électrique n'a pas vocation à être financé par l'État, mais par l'usager de l'électricité à travers le tarif de vente. Et c'est la responsabilité de l'entreprise publique que de vendre l'électricité produite au coût de revient en répercutant à l'usager ses coûts d'investissement (production et acheminement), de financement et d'exploitation. C'est ainsi qu'a fonctionné le service public de l'électricité durant des décennies, sous la seule responsabilité d'EDF. Rappelons que l'actuel parc de production nucléaire a été financé quasiment sans intervention de l'État, à hauteur de 50 % par autofinancement et 42 % par endettement. Seul 8 % de l'investissement total a été couvert par des dotations en capital de l'État.

Les recettes : une fiscalité frénétique

La même confusion règne dans le chapitre du financement du développement des transports collectifs où aucune distinction n'est faite dans les responsabilités des différents intervenants : État, régions, municipalités, entreprises nationales : RFF, SNCF, ou locales.

Cette confusion conduit le projet de plan climat à une démarche étatiste, dont le résultat est un montant d'investissement colossal, financé exclusivement par des nouvelles recettes fiscales (près de 8 % du PIB !), qui ne contribue pas à sa crédibilité ni à son acceptabilité.

Des recettes qui, elles aussi, soulèvent quelques problèmes sérieux.

Comme les taxes nouvelles appliquées aux entreprises qui, si elles peuvent paraître une idée sympathique, risquent fort de se trouver répercutées sur le consommateur final par lesdites entreprises.

Le projet de plan climat reprend à son compte la proposition de revenir sur les exonérations de cotisations sociales, dont le PCF est porteur depuis longtemps, à

cette différence près que le plan envisage d'affecter le produit de cette mesure aux investissements de transition, alors que, par nature, il a toujours été envisagé de l'affecter au financement des retraites et à la rénovation du service public de la santé, dont le manque de moyens est devenu dramatique au cours de décennies récentes. Il y a là un manque de vision globale qui, finalement crée artificiellement des conflits entre différents objectifs sociaux et conduit à obscurcir les propositions économiques d'ensemble du PCF.

En conclusion, le chiffrage du plan climat, qui est un élément essentiel de sa crédibilité, doit être sérieusement amélioré, tant du point de vue de l'évaluation des besoins financiers que de l'identification des sources de financement : création monétaire, crédit, impôt... et des acteurs en charge de les mettre en œuvre : État et collectivités, entreprises publiques, secteur bancaire, etc. Un travail beaucoup plus collectif est nécessaire pour que le plan climat s'insère avec cohérence dans l'ensemble des objectifs sociaux du PCF.

Observations de la commission Énergie sur le projet de plan climat

Note de la commission Énergie du PCF en date du 24 janvier 2024.

Après la conférence de presse du 6 novembre, nous avons pris connaissance de manière détaillée de la version préliminaire du plan climat « Empreinte 2050 ». C'est une initiative politique importante, de grande ampleur et inédite pour notre Parti. Nous en partageons les grandes orientations qui touchent à tous les aspects de la société. Nous avons la préoccupation de le faire connaître au plus grand nombre des militants du PCF pour qu'il devienne un outil pour le Parti. Car comme le souligne le projet lui-même « ce plan a vocation à être débattu ». C'est dans ce débat que notre commission souhaite s'inscrire, dans la compétence qui est la sienne.

Toutefois, la version actuelle du plan climat soulève, à nos yeux, des interrogations qui méritent des approfondissements auxquels il est possible de répondre par des discussions objectives. C'est dans ce but que notre commission a souhaité contribuer à son amélioration.

Nous pensons qu'il est indispensable de rappeler dans notre plan climat que l'accès à l'énergie doit être un droit fondamental pour tous, que sa consommation répond à des besoins sociaux vitaux et nul doit en être privé pour cause de pauvreté. En cela, l'électricité n'est pas une marchandise, et les lois de la concurrence avec le marché ne peuvent garantir ce droit. Seul un service public national peut le garantir.

Une autre de nos interrogations que soulève le modèle réside dans son approche purement physique : il ne fournit que des équilibres emplois-ressources de flux physiques d'énergie. Son approche économique est réduite aux questions de financement. Or les choix des sources ou des moyens de production sont autant des choix économiques que physiques. Le plan climat ne se préoccupe pas des coûts des diverses solutions énergétiques qu'il préconise, ni des prix auxquels ces choix conduiront et s'ils seront acceptables pour l'usager notamment par exemple les coûts des réseaux qui ne sont pas du tout estimés et qui pèsent pour la moitié du prix hors taxe sur la facture des usagers.

Cette approche physique pourrait sembler simplificatrice, puisqu'elle ne fournit que des équilibres physiques annuels, sans prendre en compte les fluctuations saisonnières et journalières qui sont critiques, puisqu'elles dimensionnent la capacité et la structure du parc de production et son aptitude à faire face aux demandes de pointe et d'extrême pointe qui sont en général les plus difficiles et les plus coûteuses à satisfaire. Il en résulte une prévision de mix électrique qui s'appuie sur un développement considérable des ENR au cours des dix prochaines années, et notamment du solaire photovoltaïque et de l'éolien offshore (dont les 33 GW

occuperaient un linéaire de côtes d'un peu plus de 1 000 km) qui accuse d'ores et déjà un retard non négligeable par rapport au Pacte éolien en mer. Et d'autre part minimise le potentiel de développement de l'hydroélectricité.

Ce fort développement des ENR interroge. Aujourd'hui, celles-ci font déjà au sein des populations l'objet de critiques d'occupation excessive de l'espace (l'artificialisation des sols), d'atteintes à la biodiversité (faune aviaire très concernée), de dégradation des paysages, de nuisances pour les populations au voisinage des parcs... c'est un élément à prendre en compte.

La prévision de recours à l'énergie solaire nous semble surdimensionnée, puisqu'elle conduirait à un accroissement de 8 GW par an dès 2028 (et à plus de 100 GW en 2035) soit l'équivalent de la surface de 30 terrains de football par jour jusqu'en 2040 et 25 ensuite ! Aujourd'hui le rythme actuel est de 2 GW/an et RTE dans ses scénarios vise 4 GW/au minimum et 7 GW au maximum. En outre, cette prévision est essentiellement motivée par l'augmentation de la consommation électrique due à la motorisation électrique et aux PAC pour le chauffage. Or le chauffage est nécessaire en hiver, quand le solaire marche mal, faute d'éclaircissement, et la recharge des véhicules électriques se fera sans doute majoritaire-

ment la nuit, quand le solaire ne fonctionne pas du tout. Ce que le modèle bouclé en énergie néglige.

En outre, avec ce fort développement des ENRi, l'équilibre conso/prod qui se fait aujourd'hui au niveau du RT, se fera demain également par ENEDIS. (électricité montante et descendante) et mènera à des surtensions en permanence sur la moyenne tension (ENEDIS) compte tenu des transformateurs non adaptés (*études récentes d'ENEDIS 2023*).

Enfin, le modèle ne prend en compte ni les échanges intra-européens, ni les contraintes et les coûts de réseau, notamment d'investissement qui, d'après RTE et ENEDIS, atteindraient 200 milliards d'ici 2040.

Nous avons bien noté qu'une version à venir du plan devrait corriger ces biais, notamment en améliorant l'analyse économique. Nous souhaiterions être associés à l'élaboration de ce nouveau modèle, notamment aux hypothèses de courbes de charge qui traduisent des choix politiques de satisfaction des besoins: flexibilité, sobriété, réindustrialisation, etc.

Quel mix Énergétique ?

Le plan est trop hexagonal sur le nucléaire. Écarter de l'horizon 2050 la possibilité de faire de l'électronucléaire avec des réacteurs à neutrons rapides n'est pas forcément opportun. Il faudrait en faire tout de même une option. Avec ce développement on résout les problèmes des déchets (on possède plus de 200 tonnes d'uranium appauvri en stock) et on n'a plus besoin d'uranium naturel puisque les réacteurs utiliseront ce stock. C'est un intérêt écologique pour notre pays et pour les pays producteurs d'uranium où l'on puise beaucoup d'eau pour pouvoir enrichir le minerai. Il nous paraît important que le plan climat souligne la poursuite du programme Astrid.

Le mix énergétique qui résulte du plan climat repose sur un certain nombre d'hypothèses fortes touchant à la consommation qui n'ont jamais fait l'objet de discussions au sein des instances du Parti ni même des commis-

sions de travail, notamment la commission énergie. Il s'agit essentiellement des hypothèses de consommation des énergies autres que l'électricité: solaire thermique, biogaz, hydrocarbures de synthèse et hydrogène.

Parmi ces hypothèses on peut citer: le chauffage des bâtiments, les usages de l'hydrogène et les carburants de synthèse.

Les hypothèses sur lesquelles se base le plan climat pour évaluer les besoins en matière d'énergie dans les logements demandent réflexion compte tenu qu'il parie sur une demande de logement qui décroît en 2030 due à une baisse démographique. Or le dernier rapport INSEE de 2022 indique que la population française atteindrait 68.1 millions d'habitants (contre 66.8 aujourd'hui) et augmenterait jusqu'en 2044.

Dans le secteur du bâtiment (logement et tertiaire) le *Plan climat pour la France Empreinte 2050* se donne pour objectif de sortir complètement du fioul d'ici 2030 et du gaz avant 2050. « Parallèlement, le recours au bois-énergie devra baisser de plus de la moitié ». S'agissant des combustibles fossiles et notamment du gaz naturel (dont une partie sera tout de même conservée à partir de 2035 pour répondre à 15 % de la pointe), le plan mise sur une baisse de 75 TWh en 2050 contre 435 TWh en 2023. Si cet objectif est parfaitement justifié pour atteindre la neutralité carbone, en revanche, dans le logement, le plan climat exclut tout recours aux gaz « verts » de substitution au motif que « le gisement limité de biogaz (biométhane) empêche d'y recourir dans les logements. »

En fait, le plan fait le choix de réserver ce biogaz à l'industrie au motif que « certaines industries ont des actifs à très longue durée de vie utilisant des combustibles » (*Plan*, p. 32). Le biogaz (qui a représenté en 2021 une production d'énergie de 11 TWh dont 4.3 TWh injecté dans les réseaux) serait donc éliminé du secteur domestique avec pour conséquence « d'abandonner le réseau de distribution de gaz opéré par GRDF » (*Plan*, p. 26). Mais le réseau de gaz n'est-il pas lui aussi un actif à très longue durée de vie, qui plus est, public ?

Pourquoi faudrait-il le sacrifier au profit de la sauvegarde d'installations privées ? D'autant que des alternatives technologiques matures ou quasi matures existent dans l'industrie, notamment l'hydrogène. Alors que conserver une part de biogaz dans le chauffage, notamment par PAC hybrides, soulagerait grandement la pointe (que le plan chiffre à 160 GW, soit 60 % de plus que le record actuel) et les réseaux électriques. Par ailleurs, certains industriels l'orientent plus vers les transports que l'industrie. Cette alternative mérite d'être étudiée avant de faire un choix. En outre, le solaire thermique n'est pas même envisagé.

Nous aurions besoin de confronter nos analyses avec celles d'experts de la filière gaz qui évalue que la filière gaz renouvelable pourra couvrir 100 % de la consommation française en gaz en 2050.

Le plan est, nous semble-t-il également ambigu sur l'usage du bois énergie. Il est proposé de le réduire significativement (de 130 TWh à 51TWh) essentiellement chez les usagers domestiques, mais dans le même temps, il est proposé un tarif spécifique de l'électricité incitatif à la consommation de bois énergie en période de froid. Une telle politique dépend grandement des prix relatifs du bois et de l'électricité dont le plan ne fournit aucune évaluation.

Concernant l'hydrogène, il nous semble que la version actuelle du plan est confuse. Il prévoit une limitation de son usage industriel aux « usages essentiels » (lesquels ?) au motif que c'est « une ressource coûteuse en raison de l'électricité, des électrolyseurs et des infrastructures de transport et de stockage ». Si cette ressource est si coûteuse, comment alors espérer en exporter 30 TWh par an comme le propose le plan ? Une analyse économique plus fine nous paraît nécessaire. Quid du projet H2 MED ?

Le plan indique également qu'il faut être prudent sur l'hydrogène compte tenu de certaines incertitudes technologiques. Mais un aspect pas du tout évoqué est la possibilité de faire de l'hydrogène à partir de réactions thermochimiques (source nucléaire qui a un bien meilleur rendement

que l'électrolyse). Il y a des accords faits il y a plusieurs années entre CEA et le DOE pour développer des réacteurs nucléaires qui produiraient de l'hydrogène par réaction thermo-chimique.

Dans le secteur des transports, le plan limite l'usage de l'hydrogène à 10 % des transports lourds, au motif que « cette technologie restera coûteuse » et « que les progrès des batteries permettront des autonomies de plus en plus élevées ». Il y a là des hypothèses technologiques dont la justification mériterait d'être précisée. En outre, le plan fait totalement l'impasse sur une technologie plus que quasi-mature : le moteur à combustion interne jugé par les experts déjà plus compétitif que la pile à combustible pour les grosses cylindrées et dont le développement permettrait de conserver le savoir-faire de notre industrie automobile.

Le plan vise une électrification totale des voitures sans prendre en compte ni évaluer les difficultés d'installations de bornes de recharges qui impliquent des raccordements spécifiques et la liste d'attente est déjà très longue aujourd'hui. Stellantis estime ses besoins entre 600 000 et 700 000 bornes de recharge contre 10 000 aujourd'hui.

Enfin, le plan n'envisage aucun recours à l'hydrogène natif, dont des découvertes significatives ont déjà été faites et qui, à l'horizon que se fixe le plan, 30 ans, pourrait prendre une place importante. Il nous semble que cette ressource devrait être prise en compte, au moins sous forme de scénario alternatif.

Le captage du CO₂ n'est pas envisagé dans le plan climat et devrait faire l'objet d'un débat compte tenu des approches différentes que peuvent avoir certains experts au sein du HCC.

La production de carburants de synthèse nous paraît elle aussi un peu arbitrairement limitée dans les hypothèses du plan. Par exemple, la feuille de route de la filière secteur aérien consacre 1,2 Mt de biomasse en 2050 et 1,8 % de la production d'électricité décarbonée. Nous souhaiterions aussi avoir un échange sur cette question qui est un enjeu clé pour desserrer la contrainte pesant sur la décarbonation des transports aériens et des questions industrielles (sauvegarde de l'industrie aéronautique) et sociétales (liberté de déplacement) qu'elle soulève. Les propositions du plan sont en deçà des objectifs européens.

Dans la partie D.1. « Développer les services publics », il nous semble qu'il peut y avoir une ambiguïté qu'il nous faut lever. On indique que l'économie sociale et solidaire est le complément des services publics. Cela peut être vrai pour des secteurs mais concernant l'énergie nous ne pouvons pas l'accepter. On ne peut pas à la fois défendre le service public de l'énergie et accepter des centrales villageoises et/ou des coopératives énergétiques sous couvert de gouvernance citoyenne. Ce modèle « solidaire » (dont le plus connu est ENERCOOP) a d'abord besoin de la marchandisation de l'électricité pour se développer et d'assurer une bonne rentabilité pour ses actionnaires, ce modèle reste

dans une logique de marchandisation. La multiplication des acteurs ne va pas dans le sens d'un service public national de l'électricité avec la sauvegarde du modèle actuel d'égalité et de péréquation tarifaire.

D'autre part, le plan Climat du PCF avance des propositions sur le transport multimodal, notamment le fret et le transport fluvial, sans pour autant en évaluer les projets d'aménagement, les estimations financières et délais. Il pourrait être intéressant d'illustrer le plan par des exemples concrets.

En résumé, la commission énergie partage évidemment les grandes orientations de ce plan, réindustrialisation, électrification des usages et développement du nucléaire, mais nous souhaiterions que soient approfondies les pistes propres à en faciliter sa mise en œuvre et en alléger les contraintes : recours aux combustibles gazeux décarbonés pour réduire la pointe électrique et la charge des réseaux, limitation des problèmes d'intermittence, et solutions alternatives pour préserver nos industries d'excellence, automobile et aéronautique.

Nous souhaitons vivement que cet approfondissement se fasse en commun, par des réunions périodiques, éventuellement associant toutes les commissions concernées pour avoir une réelle confrontation, organiser des auditions d'experts dans les filières énergétiques pour confronter nos propositions et notre vision, jusqu'à la publication d'une nouvelle version du plan Climat 2050.



Écologie : les Entreprises et la domination du capital au cœur de la révolution nécessaire !

Article paru dans le n°780-781 (juillet-août 2019)
d'Économie&Politique.

Au nom de l'écologie, on culpabilise les gens et leur consommation, alors que l'enjeu c'est de révolutionner la production et la consommation, en agissant sur le levier décisif des entreprises et leurs critères de gestion, par le financement et d'autres pouvoirs institutionnalisés, et en développant les services publics en grand et de façon nouvelle, y compris par des mises en réseau internationales, ainsi qu'en développant une nouvelle planification stratégique, autogestionnaire et démocratique. Mais la réponse de l'idéologie dominante est la marchandisation, éventuellement « corrigée » par quelques mesures compensatoires dites « sociales ». Or par exemple, pour consommer autrement, il faut qu'une autre production existe, et l'on ne peut pas s'en remettre au tout marché, piloté par les attentes de rentabilité financière, pour y répondre dans un sens écologique.

La nécessité d'une toute autre culture de la consommation et de la production renvoie aux buts de vie, à une vie libérée qui doit pouvoir s'imposer face à cette société qui privilégie le profit, la surexploitation des êtres humains et de la planète au lieu d'économiser le capital et de réduire le temps de travail.

Nous sommes dans une révolution écologique dont il faut voir de façon dialectique la crise et les potentiels, ainsi que ce qui domine : (1) limites possibles d'un certain nombre de ressources naturelles, (2) pollutions mettant en cause les êtres humains voire leur écosystème, (3) mais aussi le potentiel de nouveaux domaines possibles : les océans, l'espace, les bio-technologies, les nanotechnologies, sachant que la sortie de crise écologique, une transition écologique réussie, ne se fera pas en utilisant « simplement » ces nouveaux domaines ; elle demande de renverser les principes dominants du capitalisme, marchandisation et rentabilité.

Pour cela, il faut une véritable révolution des rapports sociaux de production et de consommation. Une révolution politique qui par la conquête de pouvoirs politiques permette d'agir en grand et de façon systématique (selon un sens cohérent et généralisé) sur les entreprises et sur les banques.

Les exigences écologiques renforcent et élargissent le besoin de révolution, politique et sociale. La conjugaison des luttes sociales et écologiques peut être décisive ; elle nécessite de penser une nouvelle unification des couches sociales. L'affirmation de cette approche nouvelle est engagée, plus ou moins, par les communistes dans le texte du 38^e congrès, dont nous avons été parmi les principaux rédacteurs. Il reste à nourrir, préciser et développer cette approche, à la décliner concrètement et, surtout, à la traduire dans la vie et dans les actes politiques et militants. Ce qui va demander, collectivement, à la fois audace et créativité politique.

Cet article présente un certain nombre de principes, tant pour l'analyse que pour les propositions politiques, à partir d'un travail de prolongation des travaux marxistes¹.

Une refonte culturelle des productions et de la consommation

Un véritable nouveau mode de production, c'est un développement où l'on économise le capital et les matières tout en poursuivant des progrès de productivité du travail total (passé et présent, c'est-à-dire qu'on ne s'épuise pas à tra-

vailler avec des méthodes dépassées), mais pas en pressurant les êtres humains. En développant leurs capacités créatrices, leurs compétences et leur emploi. C'est-à-dire qu'il repose sur d'autres critères d'efficacité économique et sociale.

Un autre mode de production, c'est aussi une économie radicalement circulaire, où les sorties de la production sont réutilisées comme « entrées » pour celle-ci dans une toute autre relation avec la nature. Une telle visée élargit considérablement la focale : on ne peut s'en tenir à ce qui se passe et se produit dans une seule entreprise, ou dans un seul territoire, car les pollutions ou consommations de ressources peuvent être reportées sur d'autres entreprises, notamment les sous-traitantes, ou dans d'autres pays. C'est donc à un niveau d'ensemble que l'on peut évaluer si l'on progresse vers une circularité.

Cela demande une coordination et une socialisation nouvelle, dépassant l'individualisme des entreprises prises une à une, mais aussi la socialisation capitaliste au sein d'un seul groupe financier d'entreprise, même multinational. Il s'agit aussi de dépasser la vision purement nationale, tant les reports d'un pays sur l'autre sont importants. Une économie circulaire demande donc des institutions nouvelles planificatrices, d'intervention et autogestionnaires, branchées sur les entreprises mais ayant une vision globale, nationale et internationale. La notion de valeur ajoutée (VA), qui est additive, est décisive pour pouvoir suivre de façon combinée les apports des différentes entreprises et territoires. Comme indicateur de production globale, elle peut être rapportée aux différentes consommations et pollutions.

Un élargissement de nos combats

Cela élargit et renforce nos combats, y compris sur les technologies qui sont loin d'être neutres, souvent marquées par la culture du capital. D'autant plus qu'en même temps que la révolution écologique, la révolution informationnelle ouvre un potentiel qui pourrait bouleverser la donne : les partages et le développement des capacités humaines deviennent décisifs pour l'efficacité économique et sociale. Mais celle-ci aussi reste dominée et orientée par la visée d'accumulation financière et de taux de profit. Révolution écologique, révolution informationnelle, révolution des forces productives sociales et en même temps chômage et précarité de masse, crise du capitalisme, autant de raisons convergentes de révolutionner les rapports sociaux capitalistes de production, de circulation des produits, de répartition des revenus et de consommation. Autant de raisons convergentes de mettre en cause la dictature de la rentabilité, non pour la limiter ou pour la cantonner, mais pour imposer une autre logique positive de développement.

Ainsi, la crise écologique renforce le besoin de révolution et l'élargit, bien loin de décentrer nos combats. Elle nous appelle à développer, enrichir et élargir nos fondamentaux de façon offensive. Quoi de plus normal si l'on considère que, pour des marxistes, l'économie se définit fondamentalement comme l'activité de transformation de la nature extérieure pour les besoins vitaux des êtres humains, et non pas par le petit bout de la lunette comme les activités monétaires. Ainsi, économie et écologie ne s'opposent pas par essence. Ce sont deux facettes d'un enjeu révolutionnaire. Si on les aborde correctement.

L'instrumentalisation de l'écologie Contre les enjeux sociaux radicaux

Face à la perception nouvelle de la crise écologique, les mobilisations courent le risque d'être instrumentalisées,

les mesures prises en France et au niveau international ne font pas le poids et n'enrayent pas les lourdes évolutions à l'œuvre, notamment en matière de climat. Une opération idéologique majeure est en cours vers un discours écologique « consensuel », placé hors du clivage gauche-droite. Ce discours culpabilise les gens, leur consommation et masque les enjeux de fond. Il tend à évacuer les questions économiques décisives de la production, de son contenu et la question politique des entreprises, de leur liberté de gestion (laissée au capital) et de leurs critères, ainsi que des pouvoirs spécifiques des multinationales sur les biens communs mondiaux, ou bien la question de l'emploi.

Ce discours tend à séparer, voire à opposer écologie et social sans voir leur articulation intime, par exemple en mettant en cause « la croissance » en soi, au lieu de désigner son contenu, financier, antisocial, anti-service public et anti-écologique. Car selon que l'on développe les services publics aux personnes ou des productions marchandes matérielles délocalisées, on ne génère pas du tout les mêmes pollutions. Ce discours évacue en fait les rapports sociaux de production, au sens marxiste du terme. Il s'agit de voir la structure actuelle du PIB et de la production, avec ses multinationales organisées en groupes financiers qui repose sur des *holdings* financières et des fonds d'investissement concentrés dans les grands pays capitalistes, développant une production dans les pays du Sud, à bas coût social et sans se préoccuper de son contenu environnemental ou sanitaire, dans une relation prédatrice avec ces pays et ses productions, prêts à vendre ou revendre du jour au lendemain une filiale pour de simples objectifs de plus-value financière.

Ce type de production et de croissance va de pair avec une structure urbaine génératrice de congestions des transports et de concentrations délétères comme on en connaît par exemple dans le quartier de La Défense en région parisienne. Porter une toute autre conception du rôle des sièges sociaux, des cadres qui y travaillent et des services rendus, dans le sens d'un appui à des productions relocalisées, écologiques avec le souci d'une nouvelle industrialisation mieux répartie et d'une réponse aux besoins, pourrait aider à conjuguer luttes écologiques et luttes sociales. Ainsi, par exemple, si les émissions de GES ont reculé en France depuis le début des années 1990, la désindustrialisation y a très fortement contribué (la part de l'industrie manufacturière est passée de 27 % à 17 %, tandis que celle des transports passait de 22 % à 29 % du total) alors même que la consommation de matières et les émissions de CO₂ à l'étranger, générées par les importations françaises (donc largement par les multinationales françaises et étrangères) continuaient à augmenter à un rythme similaire à celui du PIB français.

L'emploi et le social au cœur des Réponses

Développer une production écologique « cela crée de l'emploi » nous assène-t-on pour nous rassurer. Cela fait totalement l'impasse sur le fait que dans notre système capitaliste tout, ou presque, va s'opposer à créer des emplois. On va donc faire un peu de production écologique et pas du tout d'emploi. Car l'emploi n'est pas un supplément d'âme utile pour « faire passer » une transition écologique prétendument douloureuse pour tous (alors qu'elle le sera surtout pour le capital). L'emploi est au cœur même d'une transition écologique réussie, puisque celle-ci repose à la fois sur les capacités créatrices des femmes et

des hommes, leurs capacités à inventer des solutions nouvelles ; elle repose sur les qualifications des femmes et des hommes pour mettre en œuvre de nouveaux procédés de production (qu'on pense à la rénovation thermique des bâtiments), elle repose sur le développement massif de services publics à la personne (notamment de formation, de recherche, et nouveau service public de l'écologie...) et une substitution relative de travail vivant à du travail mort accumulé ; elle repose enfin sur une capacité d'intervention citoyenne des habitants et des travailleurs, donc sur une libération de leur temps de travail, par sa diminution massive.

Mais pour cela, il faut affronter les logiques dominantes de la rentabilité et de la baisse du coût du travail, les inverser pour d'autres critères de gestion, et conjuguer cela à la recherche d'économie de ressources pour la mise en œuvre de nouvelles productions et d'une nouvelle consommation. Cela se retrouve dans les deux principaux critères de gestion alternatifs à ceux de la rentabilité financière : au lieu de rechercher la rentabilité et le profit, développer la valeur ajoutée en économisant le capital matériel et financier (ratio VA/Cmf) et développer la valeur ajoutée disponible pour les populations et les territoires (VAdt). Mais cela nécessite aussi de promouvoir des critères non marchands (économie de consommation de matière ou de pollution). L'effectivité de la mise en œuvre de ces critères, indispensables pour une véritable production écologique, repose sur deux types de leviers : (1) des pouvoirs des salariés dans les entreprises pour intervenir sur les critères de gestion, les choix d'investissement, et l'utilisation de la valeur ajoutée, (2) un système de crédit finançant les entreprises selon de tels critères et suivant le respect de ces objectifs. Cela demande une réorientation massive des banques, avec un pôle public du crédit et de nouvelles nationalisations bancaires pour pratiquer ce nouveau crédit, avec des critères mixtes, reposant sur des ratios monétaire-physique, du type Investissement/Nouvelles consommations ou pollution. Cela demande aussi des engagements précis des entreprises elles-mêmes, tout particulièrement les multinationales.

C'est tout autre chose que les vagues promesses lors des différentes COP, sans engagements contraignants et chiffrés par les entreprises. Aucun moyen n'est prévu pour surveiller les multinationales ou mesurer leur activité mondiale. Aucun droit d'alerte des salariés. Il y a pourtant là un terrain pour une conjonction entre mobilisations écologiques citoyennes, à l'extérieur des entreprises, et forces sociales syndicales des travailleurs dans les entreprises. Cette conjonction pourrait être déterminante et prendre en tenaille les directions des entreprises et affronter la logique du capital. Cela souligne aussi la gravité du hiatus existant entre ces conférences tenues dans un format de type ONU, élargi à des lobbys financiers, et l'absence d'implication du FMI et des institutions financières internationales, comme des banques centrales, pourtant institutions publiques et gouvernementales.

La marchandisation au cœur des Réponses perverses

Alors que la marchandisation est au cœur de la crise écologique, on la renforce dans les réponses perverses à celle-ci (taxe carbone, marché des quotas d'émission de CO₂, etc.). La taxe dite carbone en est un exemple emblématique, de même que l'obsession de profit de multinationales comme Monsanto au mépris de tout, ou encore le scandale du trauandage des tests d'émission de CO₂ des automobiles par les grands groupes producteurs de voitures.

Arrêtons-nous un instant sur la taxe dite carbone. On nous dit : c'est en augmentant le prix du carbone par une taxe que l'on va diminuer la consommation de carbone, donc ses émissions. En réalité, cela ne marche pas ainsi. Des graphiques montrent très bien que pour un même niveau de taxe carbone il existe toute une variété d'intensité d'émissions de CO₂ selon les pays. De même, les pays les moins émetteurs ont des niveaux assez différents de taxe carbone. La théorie dominante, défendue par exemple par J. Tirole, prix « Nobel » français d'économie, c'est que joue un « signal-prix » sur le marché qui va amener les acheteurs (consommateurs et entreprises) à diminuer leur consommation de carbone. Mais cela ne se passe pas ainsi. Et d'ailleurs les émissions de CO₂ baissent bien trop faiblement.

C'est qu'au fond deux mécanismes jouent. D'une part, les consommateurs doivent pouvoir disposer d'une alternative pour émettre moins de carbone, car souvent les émissions de CO₂ sont largement contraintes, comme pour le transport en voiture, ou la consommation d'électricité (issue de centrales à charbon, versus d'éoliennes ou de centrales nucléaires, n'émettant quasiment pas de CO₂). D'autre part, les entreprises peuvent reporter cette taxe de façon à ne pas en subir le coût et continuer ainsi à émettre presque autant de CO₂ (souvent un peu moins, mais à peine moins) : elles peuvent répercuter le prix de la taxe dans leur prix, donc sur les consommateurs ; elles peuvent baisser d'autres coûts, notamment le « coût du travail » pour supporter une hausse de taxe carbone. Cette dernière modalité est d'ailleurs revendiquée par un très large éventail politique défenseur d'une « iso-fiscalité » : une baisse des cotisations sociales est revendiquée à due contrepartie d'une hausse de la taxe carbone !

Nous revendiquons bien plutôt une taxe certes proportionnelle aux émissions et consommations de CO₂, mais portant sur les profits des entreprises productives concernées (à commencer par les grands trusts pétroliers). Et surtout la mise en œuvre de dépenses pour permettre des offres alternatives. Une incitation à produire autrement.

Contrairement à la théorie néoclassique, la production compte. Tout ne passe pas par des comportements d'offre et de demande sur des marchés ! Il faut une action consciente et politique sur les entreprises et un levier financier significatif.

Le cas des crédits de quotas d'émission de carbone est encore pire, puisqu'il s'agit là de titres financiers spéculatifs que s'échangent les entreprises, et qui leur ont été distribués gratuitement à l'origine (cf. mon article de La Pensée pour plus de détails).

Comme marchandisation, il faut aussi citer la recherche de rentabilité financière maximale. Elle est en effet portée par le marché financier, marché « au carré », où l'on vend et revend des titres représentatifs de droits sur les activités productives (droits de décision et droit de prélever un revenu). La rentabilité, critère d'accumulation des moyens matériels poussant à leur excès et leur gâchis jusqu'à la crise de suraccumulation, s'oppose à des objectifs écologiques. P. Gattaz, alors président du Medef, le reconnaissait en déclarant à peu de choses près : « nous avons déjà une contrainte, la rentabilité, ne nous en ajoutez pas une avec l'écologie. » Limiter les effets les plus pervers de la marchandisation ne permet pas de répondre aux enjeux.

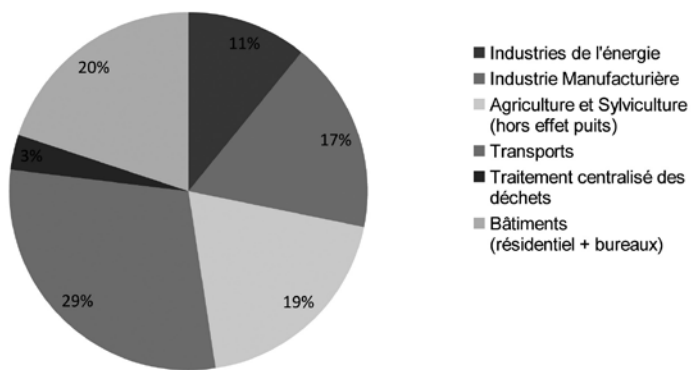
Les entreprises au centre des enjeux
Le discours culpabilisant est centré sur la consommation individuelle ; il cherche à opposer écologie et social, à diviser le monde salarial, à individualiser les réponses

Production de déchets en France (année 2006, en millions de tonnes)

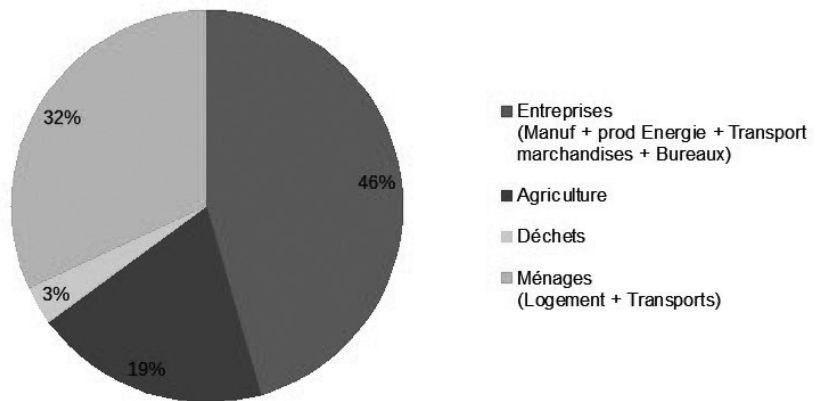
Catégorie de déchets	Agriculture et pêche	Industrie (yc récupération)	Construction et Travaux publics	Tertiaire	Gestion des déchets et assainissement	Ménages	Total
Déchets minéraux		2,7	347,5	0,1			350,3
Déchets non dangereux, non minéraux	0,8	20,2	8,5	22,1	7,6	26,8	86,0
Déchets dangereux	0,4	3,3	2,9	2,0	0,9	0,1	9,6
Total	1,2	26,2	358,9	24,2	8,5	26,8	445,9

Source : L'environnement en France, juin 2010, Commissariat général au développement durable, p. 104.

Part des secteurs dans les émissions de GES en France (2017, hors effet "puits")



Entreprises vs Ménages dans les émissions de GES



et à les centrer sur le marché (moins acheter, augmenter les prix par des taxes) ainsi qu'un discours malthusien où rivalisent tenants de la décroissance, apôtres culpabilisateurs de « nos » excès de consommation, et malthusiens à visage découvert fustigeant un prétendu excès d'habitants sur terre.

Ainsi les émissions de CO₂ sont-elles réparties en « secteurs » d'émission qui ne permettent pas d'identifier clairement la part des entreprises ou des ménages dans celles-ci (graphique 1). Cette présentation tend même à donner l'impression que les transports seraient la source majeure du réchauffement climatique. Or si l'on regroupe les secteurs différemment, et que l'on répartit les émissions des transports selon le poids du transport de marchandises dans l'ensemble (ainsi qu'une hypothèse sur la répartition habitation/bureaux, en trois-quarts, un quart), le poids des secteurs de production (entreprises + agriculture) est largement dominant, représentant au moins les deux tiers des émissions.

En outre, le rôle des entreprises est décisif aussi dans les émissions attribuées aux seuls ménages, à savoir le transport routier et aérien, l'habitat. En effet, il dépend du système de production, et donc des entreprises et des banques, que les ménages puissent faire appel à des producteurs de bâtiments économes en énergie, ou à des entreprises qualifiées d'isolation thermique, ou disposer d'une alternative à des transports polluants, soit sous forme de transports collectifs comme le transport ferroviaire, soit avec d'autres véhicules, soit encore l'invention d'autres modes de transports, ou encore que la localisation des entreprises et des services privés (commerces...) moins concentrée dans l'espace nécessite un transport moindre. En matière de déchets aussi le poids des entreprises est dominant, là où pourtant les politiques et les discours insistent sur la nécessité de gestes de tri et d'économie, par les individus. Ainsi, en 2006 l'enquête réalisée sur les déchets montre que les ménages génèrent à peine 26,8 tonnes de déchets sur un total de 445,9 tonnes (soit 6 % du total ! voir tableau).

Une théorie fort biaisée

L'économie de l'environnement d'inspiration ouvertement néoclassique s'est développée depuis la fin des années 1970 (cf. mon article de *La Pensée*, n° 363). La taxe carbone y joue un rôle pivot, avec le fameux « signal-prix » censé agir sur les marchés et sur les acteurs économiques réduits à des consommateurs atomisés.

Au fond, pour résumer, dans cette approche tout peut et doit se ramener à un prix ou à un marché. S'il n'y a pas de prix ou de marché, on va en créer un. Il va permettre « d'internaliser des externalités négatives non prises en compte par les marchés ». Prix et taxation sont complémentaires, dans la mesure où la taxation envisagée est un supplément de prix, pas une taxation des profits, par exemple, ou des investissements. Le débat porte sur le dosage et sur les éléments de compensation, plus ou moins sociale-libérale, envers les ménages pauvres qui doivent pouvoir avoir un socle minimal de consommation. Au total les ressources naturelles sont considérées comme un capital ou un actif.

Autre chose serait de considérer les coûts de remise en état et les coûts des dégâts, plutôt que de chercher à attribuer une valeur à des ressources naturelles, car cette valeur sera nécessairement fictive et conventionnelle, soumise à spéculation.

Tout cela est complété par des évaluations coût-avantages, où tout est finalement traduit dans une seule unité : les euros ! Le temps, comme la valeur des vies humaines, sont tra-

duits en euros. Et comparés aux profits ou aux recettes publiques.

À cet ensemble, on ajoute le principe de « pollueur-payeur ». Il est souvent confondu dans nos rangs avec l'idée, juste, que le pollueur doit payer les dégâts qu'il a occasionnés. En réalité le principe du « pollueur-payeur » signifie : « si on a de l'argent on peut polluer ». Et à nouveau, le paiement de la pollution est un prix censé reproduire un marché... Ce principe fonctionne comme un principe de conciliation avec les multinationales.

Au contraire, il faudrait considérer les ressources naturelles non comme un stock inerte, reproductible, un capital, mais comme une ressource vivante à développer, et à préserver. On aurait donc surtout un système préventif qui évite la pollution et la dégradation et une pénalité en cas de dégradation, permettant la reconstitution des milieux. L'exemple des forêts permet de comprendre : obliger à replanter des arbres détruits plutôt que de faire payer une « valeur du bois ».

Réduction de la nature à du capital et absence de la production, donc des entreprises, comme du financement. Tels sont les dogmes néoclassiques que l'on retrouve dans cet appareil théorique.

Et le réchauffement climatique ?

Il y a urgence à faire tout autrement. Par exemple en matière de réchauffement climatique. Non seulement les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) continuent d'augmenter (+1,7 % en 2017 comme en 2018, pour le seul CO₂, d'après l'AIE, agence internationale de l'énergie). Mais aussi la France qui, depuis le milieu des années 1990, réussissait à diminuer ses émissions de GES même lorsque la croissance de son PIB augmentait, voit celles-ci augmenter depuis maintenant 3 années consécutives (cf. graphique). Ainsi, la façon de faire perverse et limitée mise en œuvre en France entre en crise. La réponse par le marché et de petites corrections, avec essentiellement une pénalisation des consommateurs, ne marche pas. C'est d'ailleurs, à leur façon, ce que les gilets jaunes ont porté haut et fort.

En outre, le report des émissions de CO₂ sur les pays du Sud devient de plus en plus grave.

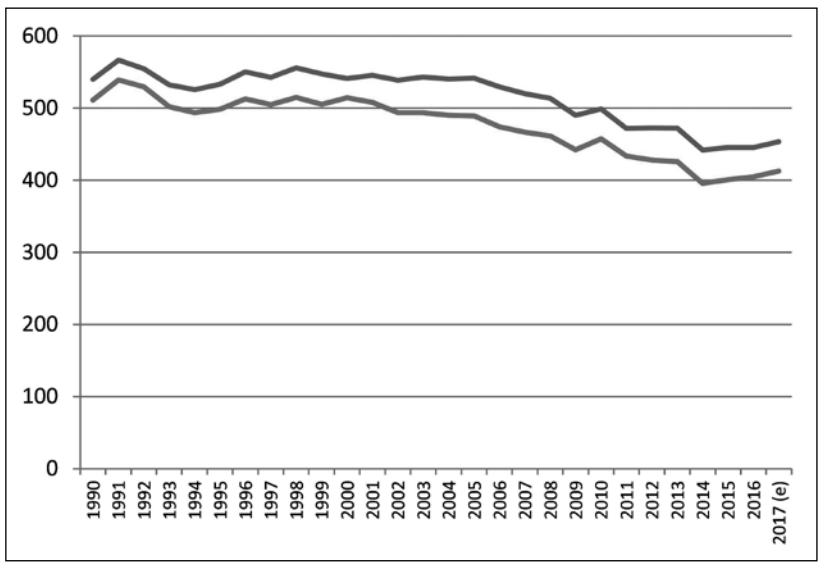
Le sens de ce qui se joue

Nous entrons dans l'anthropocène (ère où l'activité du genre humain influence l'évolution de la planète elle-même), mais nous y entrons par le capitalisme, ses fléaux, ses régulations aveugles et catastrophiques. L'exigence de régulations conscientes et maîtrisées, permettant une autre relation avec la nature, devient fondamentale.

Alors, on entend de plus en plus dire « c'est le système qu'il faut changer ». Très bien. C'est une bonne entrée. Mais qu'est-ce qu'on désigne par « le système » ? Et par où l'attraper ? Pour faire quoi ? Tel est l'enjeu majeur posé aux mobilisations actuelles, et que les communistes peuvent grandement contribuer à résoudre par leurs idées et leur activité politique dans les luttes.

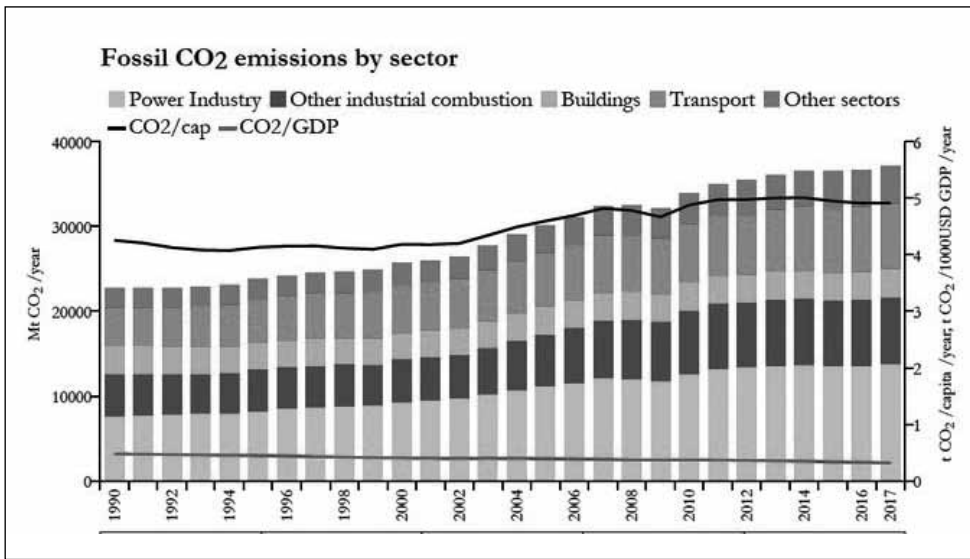
Avec la culpabilisation croissante des citoyens dans leur consommation, réduits à des individus consommateurs et acheteurs sur un marché ? L'être humain « animal politique », tradition qui remonte pourtant à Aristote, est évacué ! Au-delà des récupérations politiciennes des mobilisations écologiques, de leurs limites évidentes et d'une part de « populisme » écologique, il faut aussi entendre une réaction positive à cela dans les mobilisations des jeunes sur l'écologie. Ils nous disent : « c'est une question poli-

France : Émissions de gaz à effet de serre en pouvoir réchauffant global (millions de tonnes équivalent CO₂)



Source : Sylvestre Huet « Climat et économie, le CO₂ explique tout », d'après JRC Commission européenne, 2018.

Tableau des émissions mondiales, par secteurs, sur la période 1990/2017



tique ». Mais il faut affirmer que c'est aussi une question économique : quelle politique de l'économie ? Et quelle économie politique ? Comment agir sur l'économie ? Sur la production, sur ce qu'on nous amène à consommer, sur les modes de vie que l'on nous impose ? Quelles sont les institutions concernées ?

Ainsi, complémentaire de la culpabilisation des citoyens, le silence sur le rôle des entreprises est assourdissant ! Celui des banques est un tout petit peu plus perçu, mais trop coupé des enjeux de production, de contenu des productions et des recherches nécessaires.

Il faut récuser enfin la séparation entre social et écologie, évacuant les rapports sociaux de production et de consommation, que travaillent les tenants du système.

Il faut réclamer tout autre chose qu'un État venant à peine écorner les méfaits du marché et du profit, les corriger légèrement par la redistribution en agissant par des taxes jouant sur les mécanismes de marché en augmentant les prix, tout en laissant faire les décisions d'investissements, de production, de délocalisations, de licenciements et se rabougir les services publics.

La convention citoyenne que le président Macron a mis en place, en dialogue – semble-t-il – avec le CESE, apparaît comme une intention d'intégrer encore plus fortement dans ce sens, en focalisant le débat sur la fiscalité, en incluant une petite redistribution sociale, et en taisant le rôle des entreprises et des banques. Mais il n'est pas écrit à l'avance qu'il en sera nécessairement ainsi.

Prendre au sérieux l'enjeu

La bataille d'idées sur l'écologie apparaît ainsi très importante. Prenant au sérieux l'enjeu écologique, mais sans le couper de tout le reste.

On sous-estime en effet l'enjeu écologique si l'on ne voit pas qu'il faut révolutionner les productions, les critères de gestion des entreprises (notamment multinationales), et affirmer le besoin de services publics nationaux très développés et coopérant au niveau international. Réduire l'enjeu écologique à une simple limitation de la consommation et à un partage des richesses existantes entre riches et pauvres ou entre pays développés et en voie de développement c'est sous-estimer les effets pervers de ce qui est fait, aboutissant à des résultats quantitatifs plus que minimes. En insistant sur la consommation des ménages et des pays eux-mêmes, on se focalise sur des éléments en bout de chaîne et on renforce la culpabilisation paralysante ou la division sociale. Il s'agit au contraire de voir le rôle des entreprises et du capital multinational, de ses critères de gestion, du type technologique dominant et du type de financement.

Le défi est beaucoup plus élevé. Il s'agit de l'exigence d'une autre société, dépassant le marché et appelant des pouvoirs, une démocratie et une culture profondément nouveaux. Traiter vraiment l'écologie contribue au dépassement du capitalisme et du libéralisme.

Quelques propositions immédiates

Dans l'immédiat, on pourrait agir dans les directions suivantes :

– Mettre en place un fonds financier important (de l'ordre de 6 % du PIB pour la France, soit 130 Md€) agissant sur les entreprises avec des critères précis.

– Une maîtrise publique et sociale progressive d'un certain nombre de filières décisives de l'économie (industrie, services et recherche), à commencer par la production d'énergie (EDF ?, Alstom, General Electric, etc.).

– Un développement des services publics, et une initiative internationale mettant autour d'une même table non seulement les gouvernements, mais aussi les multinationales, les institutions financières internationales pour un financement des investissements nécessaires (entreprises + services publics) par une monnaie commune mondiale avec des engagements contraignants des entreprises, suivis par des organes démocratiques, ouverts à la société civile et aux travailleurs, appuyés par les administrations.

À cela devrait s'ajouter une mise à plat des règles de propriété intellectuelle pour permettre le partage non coûteux des technologies les plus économes en CO₂ et les moins polluantes, et une mise à plat des règles de la concurrence, notamment en Europe, pour permettre des mutualisations et coopérations entre entreprises et services publics de plusieurs pays pour partager les coûts d'investissement ou de recherche.

1. Voir aussi mes articles plus développés dans *La Pensée* (2010 et 2011, « Économie et écologie, où en est-on ? », n° 363, et « Économie et écologie : pour une vraie alternative », n° 365), et dans *Progressistes* (novembre-décembre 2014, « Vers une refonte écologique et culturelle des productions », dans un dossier consacré à l'économie circulaire).



Les luttes des salariés, clé de la réponse aux urgences climatiques

Article paru dans le N° 808-809 (novembre-décembre 2021) d' *Économie&Politique*.

De plus en plus, les luttes pour les revendications sociales dans les entreprises sont en première ligne du combat pour les enjeux écologiques.

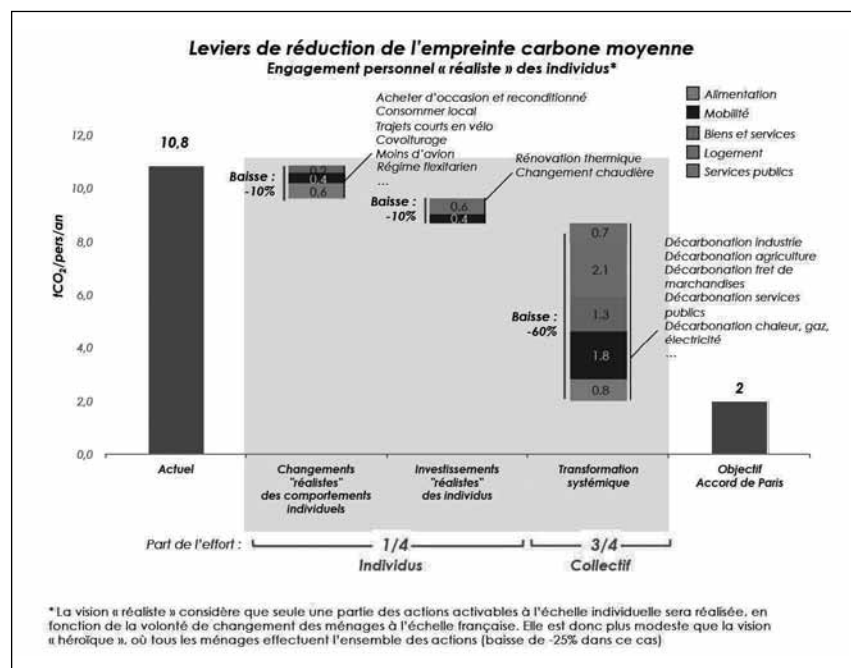
Dans une société qui vise à répondre aux défis écologiques et aux besoins humains, les enjeux industriels, écologiques, sociaux sont étroitement liés. Comme le montre le graphe ci-dessous, les choix collectifs, l'industrie et les systèmes de production ont un impact majeur dans les émissions de gaz à effet de serre, pour ne parler que d'eux, sans commune mesure avec celui des comportements individuels. Pas de résolution du réchauffement climatique sans repenser la case production.

Et la repeindre en vert ne sera pas suffisant. Réindustrialiser localement avec une simple actualisation technologique de l'industrie d'il y a 40 ans non plus.

Dans son rapport de février 2021 *CAC degrés de trop*, s'appuyant sur la méthodologie développée par Carbone 4, Oxfam France a pu calculer l'empreinte carbone globale des plus grandes entreprises françaises¹ (entreprises du CAC40 = 57 % du PIB Français en 2019).

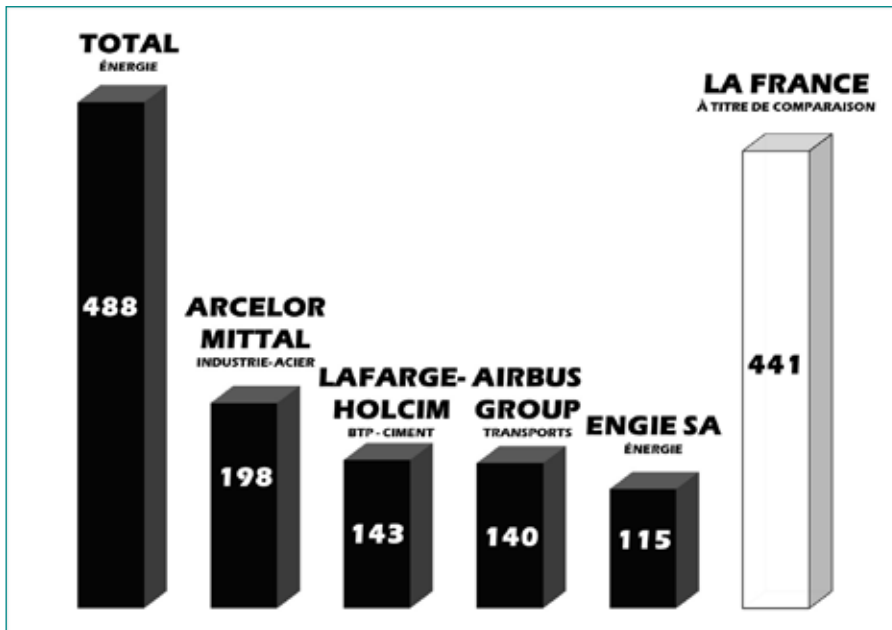
Les résultats sont éloquentes. En moyenne, leur empreinte carbone s'élève à 4,1 tonnes de CO₂eq à chaque fois qu'elles réalisent 1 000 euros de chiffre d'affaires^{2 3}.

Prise dans leur ensemble, cela représente une empreinte moyenne par entreprise de 125 millions de tonnes par an, alors que les émissions de carbone en France métropolitaine sont de 452 millions de tonnes de CO₂ eq.



Source : César Dugast et Alexia Soyeux, Faire sa part ? Pouvoir et responsabilité des individus, des entreprises et de l'État face à l'urgence climatique, Carbone 4, <<https://www.carbone4.com/wp-content/uploads/2019/06/Publication-Carbone-4-Faire-sa-part-pouvoir-responsabilite-climat.pdf>>.

Les cinq pires entreprises par émission de gaz à effet de serre en tonnes équivalent CO2 (hors banques).



Rien que quatre entreprises (BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole et Total) ont, chacune prise isolément, une empreinte carbone supérieure à celle de la France. Et malgré leurs beaux discours, les niveaux d'émissions des entreprises du CAC 40 conduisent vers un réchauffement climatique de l'ordre de + 3,5 °C d'ici 2100, bien au-delà de l'objectif de 1,5 °C inscrit dans l'accord de Paris.

Source : Oxfam France, *CAC dégradés de trop*.

S'il fallait encore le démontrer, les plus grandes entreprises françaises sont des contributeurs nationaux majeurs du dérèglement climatique.

Il y a donc urgence à regarder de près comment mettre ces contributeurs majeurs au diapason *a minima* des accords de Paris.

Les salariés, en première ligne pour définir des solutions sociales et environnementales

Alors que la question du sens du travail devient majeure, et que la volonté d'avoir leur mot à dire sur les décisions stratégiques de leur entreprise monte en puissance, les salariés s'intéressent au sujet depuis quelques années – de façon encore plus ou moins formelle mais la tendance est là – conscients qu'il y a un enjeu à traiter la question sociale de pair avec la question environnementale.

Or la prise en main de cette question par le salariat est le lieu d'une lutte idéologique extrêmement structurante où chacun est en train de se positionner : du capitalisme vert à une décroissance plus ou moins ciblée sur certaines des activités, en passant par des solutions conditionnant l'emploi à l'écologie, beaucoup éludent la question majeure du mode de production des richesses et de sa finalité. Verser au débat dans les entreprises et les collectifs environnemental qui s'ouvrent la réduction nécessaire du capital matériel et financier engagé, donc, à la fois, de l'utilisation des ressources naturelles, c'est-à-dire moins d'exigences de profits, et plus de dépenses en emplois, en salaires, en formation, en recherche, est donc une bataille d'actualité à mener.

Bien traiter ce sujet permettrait rapidement de mettre en lumière aux yeux de beaucoup les limites du capitalisme. Déjà, alors que les grands groupes souhaiteraient se repeindre de vert à grands coups de communication interne et externe, afin de capter et conforter les marchés, les salariés tout comme les citoyens ne sont pas dupes.

Au sein de leur entreprise, les salariés se mobilisent

En 2019, un collectif d'employés d'Amazon organisait la plus grande mobilisation de salariés d'une entreprise en faveur du climat : près de 9 000 employés signèrent une lettre demandant au conseil d'administration d'adopter une stratégie climat à la hauteur – qui sera finalement rejetée⁴.

La mobilisation contre l'implémentation d'un centre de recherches de Total sur le campus de Polytechnique ou la multiplication des appels à l'action de la part des étudiants des grandes écoles françaises l'expriment bien : les annonces des entreprises ne les convainquent pas⁵.

C'est bien dans les mains des salariés et des usagers que se trouvera la porte de salut

Et le comité de surveillance de l'étang de Berre pourrait nous donner des pistes quant à la marche à suivre : en 2019, le syndicat CGT d'ArcelorMittal de Fos a lancé un comité de surveillance des activités industrielles, des risques et pollutions du golfe de Fos réunissant les divers acteurs salariés, association et élus locaux, avec pour objectif à la fois modernisation et pérennisation de l'outil de production, le développement de l'emploi et la préservation d'un cad-

re de vie de qualité avec les populations riveraines. Alors que les salariés connaissent mieux que personne les installations et leur sûreté, la démocratie s'impose pour les mesures à prendre et se heurte à la monarchie patronale.

La Loi Climat et résilience : saisir tous Les outils à disposition

Bien que très éloignée de l'ambition affichée d'une reprise, par voie législative, des recommandations des citoyens⁶, la loi de 2021 « portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets » donne, en matière environnementale, de nouvelles prérogatives aux CSE, ceux-ci devant être informés et consultés sur les conséquences environnementales des activités de l'entreprise.

Bien formés, les salariés en première ligne pour répondre au défi

Les salariés par la voie de leurs élus auront donc à réfléchir à des sujets aussi divers que l'ensemble du cycle de vie de leur production – production-transport-usage-recyclage – mais aussi par exemple à l'impact de tout projet de regroupement immobilier entraînant le déplacement de leur lieu de travail. L'étendue des sujets potentiellement concernés promet donc d'engager de belles réflexions pour peu que les salariés soient (in) formés, ce qui sera sans nul doute un des enjeux majeurs de l'application de cette loi. Tout comme la capacité des organisations syndicales à élargir les collectifs de réflexion à l'ensemble des salariés au-delà des seuls membres des CSE.

Que ce soit pour des questions de localisation de la production dans des pays à énergie bas carbone, de recherche de mode de production et de produits économes, de formation continue pour répondre tout au long d'une carrière aux défis écologiques en s'appuyant sur des technologies à l'état de l'art ; sur l'avenir des bassins d'emplois avec des complémentarités industrielles à organiser, en lien avec un service public de l'énergie et du transport « éco-compatible » ou encore le développement du logement social permettant à chacun de vivre proche de son lieu de travail ; la raison d'être et l'objectif de production, de grands sujets tels que la paix (activités militaires et guerres sont causes de pollutions gigantesques – posant la question de la réorientation des technologies à des fins civiles)⁷, tout cela est traversé par la question environnementale, à commencer par le nombre, actuellement bien insuffisant, d'ingénieurs HSE alloués aux calculs nécessaires aux CSE pour rendre un avis éclairé.

Enfin, évidemment nul doute que la question de la démocratie en entreprise se posera rapidement alors que la profitabilité en tant qu'alpha et oméga de toutes les décisions est de plus en plus remise en cause par les salariés.

Comme autour de l'étang de Berre, l'occasion sera à saisir de créer un pont entre travailleurs et usagers, faisant par là même la démonstration de leurs intérêts convergents. Dernier en date, le projet de cession par Thales de son activité ferroviaire au japonais Hitachi avec la bénédiction de l'État français est emblématique, signant la fin d'une quelconque maîtrise française dans ce domaine si sensible pour l'avenir⁸. Ce projet place les usagers devant la question des enjeux de mobilité alors que la SNCF pointe une augmentation de capacité, multipliée par six sur trente ans, ce qui nécessiterait de nouvelles technologies pour faire face à ces capacités, et à la réduction de consommation d'énergie. Assez contradictoire avec les 100 millions d'euros de « sy-

nergies », dont une grande partie en ingénierie, annoncées par Hitachi, synergie qui touchera de plein fouet les salariés et les compétences accumulées. Emparons-nous du sujet pour faire cause commune !

1. L'empreinte carbone d'une activité est une mesure des émissions de gaz à effet de serre d'origine anthropique, qui peuvent lui être imputées. Les émissions de carbone considèrent quant à elles un périmètre géographique. Par exemple, pour la France, de nombreuses activités nécessaires à notre mode de vie sont opérées à l'étranger : notre émission de carbone est plus faible que notre empreinte carbone.

2. L'intensité carbone mesure les quantités de carbone émises par euro de chiffre d'affaires.

3. Eurostat (2019) Glossaire : équivalent dioxyde de carbone <https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Glossary:Carbon_dioxide_equivalent/fr> in Oxfam France, *Climat : CAC degrés de trop*.

4. Amazon employees for climate justice (2019), *Lettre publique à l'intention de Jeff Bezos et du conseil d'administration d'Amazon*. <<https://amazonemployees4climatejustice.medium.com/lettre-publique-%C3%A0-l'intention-de-jeff-bezos-et-du-conseil-d-administration-d-amazon-fcaed81ad5ac>>.

5. En 2018, l'appel lancé par des élèves des grandes écoles françaises comme Centrale et Polytechnique ou HEC, le *Manifeste pour un réveil écologique*, a été signé par plus de 30 000 étudiants. 70 % des élèves-ingénieurs pensent que la lutte contre le changement climatique est un enjeu majeur. *The New York Times* (2021) : « Les étudiants des grandes écoles réclament un tournant écologique », <<https://www.nytimes.com/fr/2021/01/30/world/europe/etudiants-grandes-ecoles-environnement.htm>>.

6. Par exemple, la proposition de la convention citoyenne de conditionner les aides publiques à l'évolution positive du bilan gaz à effet de serre des entreprises a disparu du texte de loi. Au lieu des obligations proposées par les citoyens, le gouvernement préfère miser sur des expérimentations, de l'autorégulation et des engagements volontaires, sans réelle garantie de résultats.

7. À l'occasion de la COP26, le Mouvement de la paix s'est associé à 180 organisations pour demander aux États de mesurer et de rendre publiques les émissions de GES de leur activité militaire, et au GIEC de travailler sur ces questions (entretien avec Roland Nivet, secrétaire du Mouvement de la paix).

8. La Caisse des dépôts et de placement du Québec est devenue le premier actionnaire d'Alstom lors de l'opération de rachat de Bombardier Transport.



The Shift Project, un modèle qu'il ne fallait pas imiter

Note de lecture parue dans le n° 812-813 (mars-avril 2022)
d'Économie&Politique.

Jean-Marc Jancovici s'est acquis une très grande notoriété par ses prises de position favorables à la fois à l'énergie nucléaire et à la « décroissance ». Il est le président de *The Shift Project*, une association française « soutenue par plusieurs grandes entreprises françaises et européennes » et se définissant comme « un *think tank* qui œuvre en faveur d'une économie libérée de la contrainte carbone ». L'association préconise un « plan de transformation de l'économie française » visant à « faire basculer la France dans une société bas carbone » pour combattre le réchauffement climatique. Un rapport daté de décembre 2021 et intitulé *L'emploi, moteur de la transformation bas carbone*¹, est de nature à intéresser particulièrement notre revue.

Comment ne pas approuver cet objectif et, plus encore, le titre de cette dernière publication ? Les auteurs se seraient-ils donc affranchis du préjugé qui fait de l'emploi l'ennemi de l'écologie ? Le contenu du document ne confirme malheureusement pas tout à fait cette impression, pour une raison simple : il ne traite pas véritablement de l'emploi.

Une analyse partielle

Le rapport évalue les effets du « plan de transformation de l'économie française » (PTEF) sur l'emploi dans certains secteurs d'activité, qui représentent environ 15 % de la population actuelle en emploi. Sont exclus le tourisme, le commerce et la distribution, les services aux entreprises, la filière aéronautique (au motif qu'« elle dépend principalement d'un marché mondial sur lequel le PTEF, qui se concentre sur l'échelon national, n'a des effets que minimes »), le bâtiment tertiaire et la construction d'infrastructures. Ces impasses sont honnêtement signalées. Elles témoignent de l'état inachevé d'un travail dont les auteurs indiquent qu'il est appelé à s'étendre à d'autres secteurs, mais aussi d'un refus méthodologique de traiter la question de la transformation écologique comme une question économique (nous y reviendrons). On se contentera d'observer qu'elles limitent la portée des enseignements qui pourront être tirés de l'étude.

C'est pourquoi on ne s'arrêtera pas longuement sur le bilan global des évolutions de l'emploi sur le seul périmètre étudié (une augmentation nette de 300 000 emplois) et on relèvera surtout quelques évolutions sectorielles.

On apprend ainsi sans surprise que *The Shift Project* prévoit, à l'horizon 2050, une forte chute des effectifs dans l'industrie automobile (-312 000 emplois) et une augmentation encore plus forte dans l'agriculture et l'alimentation (+451 000) « grâce à la relocalisation sur le territoire de la majeure partie des productions de fruits et légumes et à la généralisation des pratiques agro-écologiques ». Moins attendus sont le recul de l'emploi dans le secteur du logement (-86 000) malgré les besoins en amélioration écologique de l'habitat mais du fait d'une réduction du nombre de logements neufs construits, et l'ampleur de son augmentation dans le secteur du vélo (+212 000).

Ces évaluations sont assez suggestives de ce que pourrait devenir la société française si les souhaits des auteurs venaient à se réaliser. Notre propos n'est pas ici de porter un jugement sur ce point, mais plutôt de mettre en évidence deux limites du rapport.

La citoyenneté dans l'entreprise ne fait pas partie du projet

En premier lieu, si l'emploi doit être le « moteur » de la transformation, pourquoi les auteurs font-ils une aussi faible place à la contribution active que les travailleuses et les travailleurs pourraient apporter à la définition même de cette transformation ? L'exercice de nouveaux pouvoirs des salariés, et des usagers des services publics sur les choix de production et de financement n'est nulle part évoqué, alors qu'il apparaît déjà que les luttes des salariés sont une clé de la réponse aux urgences climatiques². Tout au plus le « renforcement du rôle des salariés dans l'entreprise » fait-il l'objet d'un paragraphe en fin de rapport, qui appelle à « mieux valoriser les compétences collectives des salariés »... dans le cadre, comprend-on, fixé par les pouvoirs publics et les directions d'entreprises, sans que le « collectif des salariés » soit, semble-t-il, considéré comme autre chose qu'un facteur de production. Tout se passe comme si la citoyenneté dans l'entreprise ne faisait pas partie du *Shift Project*.

Pourtant, l'emploi ne se laisse pas définir comme un volume quasi physique de main-d'œuvre. Il emporte toute la dimension culturelle, psychique, politique de la vie des êtres humains au travail ; cela peut être important dans la mutation que le corps social devra s'approprier pour faire



face à l'urgence écologique. Bien plus : tout ce qui s'est passé depuis que nous avons pris conscience d'être entrés dans une crise écologique signale combien il serait dangereux de réduire la gestion de la société à des calculs d'ingénieurs, sans prendre en compte les savoirs et la créativité des travailleurs et des citoyens.

Ce point aveugle du rapport renvoie au parti pris méthodologique adopté par ses auteurs, qui constitue à nos yeux sa seconde limite.

L'économie, un facteur négligeable ?

L'emploi comme fait économique est radicalement absent de tout le rapport. Les auteurs assument ce choix méthodologique en précisant que leurs évaluations « sont faites sur la base de relations physiques plutôt que monétaires entre production d'un secteur et emploi ».

Leur justification inclut une critique légitime de la monétisation des relations entre emploi et activité d'un secteur au motif qu'elle crée « une distanciation pour les acteurs, qui en sont réduits à espérer que l'argent, plutôt que leurs décisions pratiques, "fera le travail" ». Mais cette précaution théorique contre l'illusion d'une marchandisation des enjeux écologiques est une chose ; autre chose est une modélisation de l'économie qui exclut les faits... économiques.

D'abord, le rapport néglige les liens entre les évolutions de l'emploi et la demande. En effet, les effets « induits », sur les revenus et sur la demande globale, des variations de l'emploi dans les secteurs étudiés sont explicitement exclus de l'étude. Rien, donc, de nouveau depuis le rapport Meadows dont les auteurs se réclament explicitement : la contrainte physique serait si forte qu'elle justifierait de négliger les autres dimensions du problème (au moins en première approximation, répondraient les auteurs).

Pourtant, conflits géopolitiques, spéculations, crises économiques, révoltes sociales... nous montrent tous les jours que les effets sociaux, politiques et économiques de la crise climatique ne sont pas de second ordre, et qu'ils n'attendent pas, pour se produire, que le réchauffement climatique ait produit l'essentiel de ses effets sur la nature. Avant d'être affamés par la désertification ou noyés sous la montée des eaux, nous risquons fort de mourir de mort violente ou de misère. Bien plus : si la catastrophe annoncée se produit, ce sera parce que les conflits d'intérêts et les rivalités entre capitaux auront empêché l'humanité de décider d'une réponse collective, de coopération et de paix, à l'urgence écologique. On trouve ainsi dans *The Shift Project* la contrepartie pessimiste des prophéties optimistes de Jacques Attali soutenant, dans les années 1970, que les microprocesseurs annonçaient la fin du sous-développement puisqu'il suffit d'avoir du sable pour les produire³.



L'autre effet économique de l'emploi – la façon dont il détermine l'offre – est tout autant ignoré dans *The Shift Project*. La faille majeure du raisonnement consiste à identifier l'enrichissement de la société avec l'accroissement des biens matériels produits – et des atteintes corrélatives portées à la nature. Pourtant, les deux notions sont de nature entièrement différente. La valeur des marchandises – qui sert, dans les économies de marché, de mesure à la richesse des nations – est en proportion de la quantité de travail qu'il a fallu pour les produire, et non de la quantité de matière et d'énergie qu'elles incorporent ou que leur production a nécessitée. Un PIB donné – somme des valeurs ajoutées, qui mesurent approximativement la quantité de travail dépensée dans l'économie – peut correspondre à des intensités très différentes dans l'émission de gaz à effet de serre.

Productivité, de quoi parle-t-on ?

En faveur d'une « décroissance » économique, deux arguments sont néanmoins avancés. Le premier consiste à faire état d'une corrélation statistique entre la croissance du PIB et, par exemple, celle de la consommation d'énergie ; mais un examen rigoureux de cette observation conduit plutôt à la classer dans la catégorie des corrélations trompeuses, habituelles entre séries chronologiques animées d'un mouvement simultané de croissance¹. On peut parfaitement concevoir qu'au stade de développement actuel de nos sociétés, l'avenir conduise à consacrer une part croissante du travail à la création de valeurs d'usage immatérielles : soins aux personnes, enseignement, diffusion d'informations, œuvres littéraires, spectacle vivant... et que la quantité de travail nécessaire à cette création augmente beaucoup plus que les moyens matériels et les ressources en énergie qu'elle nécessite.

Les tenants de la « décroissance » répondent que l'expansion du secteur des services exige des moyens matériels en quantité, elle aussi, croissante (par exemple, les ordinateurs consomment de l'énergie et leurs composants contiennent des métaux rares).

Mais il ne s'agit pas ici de la distinction, de plus en plus floue, entre services et industrie. Si, par l'ampleur et le coût croissant des moyens matériels qui leur sont nécessaires, beaucoup d'activités classées dans le secteur des services tendent à ressembler de plus en plus à des industries, l'inverse est tout aussi vrai. Le fait le plus fondamental est que, même dans la production la plus matérielle, le travail – c'est-à-dire ce qui fait la substance de la richesse, de la « croissance » si on veut l'appeler ainsi – consiste de plus en plus à manipuler des informations et non plus seulement de la matière.

La révolution technologique informationnelle en cours est ainsi l'un des facteurs qui rendent possible un nouveau mode de développement reposant, non sur l'accumulation de capital matériel pour exploiter davantage les travailleurs mais sur le développement de toutes les capacités humaines, corrélativement à des économies dans les dépenses en capital matériel et financier.

Les auteurs du rapport *L'emploi moteur de la transformation bas carbone* concèdent que « se focaliser sur notre capacité productive par les compétences peut nous emmener vers un modèle à la fois moins dépendant et plus rémunérateur pour l'emploi » mais cette observation reste margi-

nale par rapport à leur raisonnement. Ils n'en tirent pas les conséquences qui les conduiraient à préconiser un nouveau type de croissance de la productivité.

Pourtant, il y aurait particulièrement lieu de le faire dans les secteurs liés à la lutte contre le réchauffement climatique. Isoler thermiquement les bâtiments, aménager le territoire avec de nouvelles cohérences entre habitat, localisation des activités productives et systèmes de transports, progresser vers une « économie circulaire », tout cela implique de faire prévaloir, contre la rentabilité capitaliste, une logique de service public, et l'expansion de nouveaux métiers : nouveaux emplois, nouvelles qualifications dans la construction, les transports, l'industrie, et aussi beaucoup plus de temps libéré de la nécessité de produire.

Il y a à cela des conditions économiques : 6 % du PIB mondial à investir chaque année pendant 30 ans, estiment le GIEC et l'OCDE. Les ressources nécessaires ne se trouveront pas en réduisant l'emploi mais en le développant massivement dans des activités économes en capital matériel, donc en ressources naturelles. Bien plus : le climat, la biodiversité, l'air, l'eau, les paysages ne sont pas des stocks dans lesquels on se contenterait de prélever jusqu'à leur épuisement. Ce sont des biens communs qu'il faut produire⁵. « Produire », dans ce sens précis, signifie donc tout le contraire d'une dégradation de l'environnement ; mais cela signifie beaucoup d'emplois, beaucoup de gains de productivité, donc beaucoup plus de valeur ajoutée, c'est-à-dire de PIB, de « croissance », si l'on veut.

On ne le constate pas jusqu'à présent, et pour deux raisons précises : la première est que l'impératif de rentabilité dans la gestion des entreprises, et l'obsession de la baisse du coût du travail, s'y opposent. La deuxième est que les salariés et ce qu'on appelle la « société civile » sont encore écartés du pouvoir d'imposer une autre logique en changeant ces critères.

Toute cette dimension économique de l'emploi est absente du rapport *The Shift Project*.

En un mot, Jean-Marc Jancovici et ses amis ont, pour le moins, encore de gros efforts devant eux pour faire vraiment de l'emploi « le moteur de la transformation bas carbone ».

1. <<https://theshiftproject.org/article/rapport-emploi-moteur-transformation-bas-carbone-7-septembre-2021/>>.

2. On s'en convaincra en lisant l'article de Stéphanie Gwizdak publié sous ce titre dans le numéro précédent de notre revue, *Économie & Politique*, n° 808-809 de novembre-décembre 2021, <<https://www.economie-et-politique.org/2022/01/27/les-luites-des-salaries-cle-de-la-reponse-aux-urgences-climatiques/>>.

3. Anecdote citée par Robert Boyer dans le séminaire de la fondation Gabriel-Péri dont nous publions un compte rendu dans la rubrique « Controverses » du numéro 812-813, mars-avril 2022.

4. « Jean-Marc Jancovici et le meilleur modèle macroéconomique du monde », blog *Comment faire mentir les chiffres*, <<https://www.fairementirleschiffres.com/post/le-meilleur-mod%C3%A8le-macro%C3%A9conomique-du-monde>>.

5. Voir Frédéric Boccara, « Écologie : les entreprises et la domination du capital au cœur de la révolution nécessaire ! », *Économie & Politique*, n° 780-781 (juillet-août 2019), <<https://www.economie-et-politique.org/2019/09/10/ecologie-les-entreprises-et-la-domination-du-capital-au-coeur-de-la-revolution-necessaire/>>.

